



1

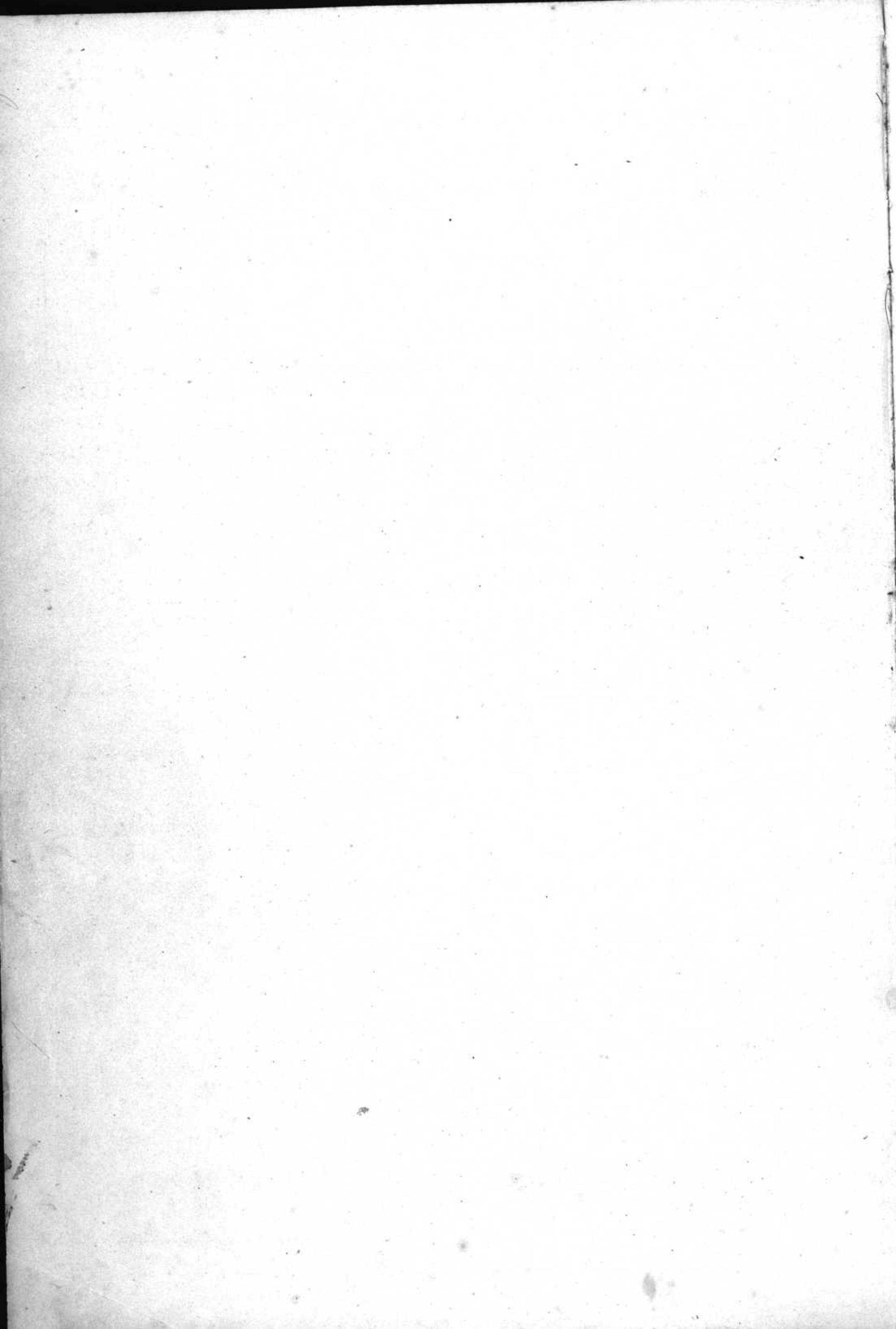
REGISTRE DES NAISSANCES

A

POUR LES NAISSANCES

de l'arrondissement d'état civil de *L'Etivaz*.





Registre des naissances A.

N^o 1.
Lina Mottier.

Le treize janvier mil huit cent soixante-seize à une heure avant midi est née à L'Etivaz
Lina fille légitime
de Marc Louis Mottier (Profession:) agriculteur,
de Ormont-dessous domicilié à L'Etivaz,
et de Louise Cécile Pilet
de Château-d'Oex et Rossinière

Inscrit au présent registre le quatorze janvier mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Marc Louis Mottier père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Marc Mottier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil
N^o d'Ormont-dessous.

Josué Henchoz

N^o 2.
Paul Henchoz.

Le onze janvier mil huit cent soixante-seize à cinq heures après midi est né à L'Etivaz
Paul fils légitime
de ~~Rossinière~~ David Alexis Henchoz (Profession:) Agriculteur,
de Rossinière domicilié à L'Etivaz
et de Marie Louise Lenoir
de Château-d'Oex.

Inscrit au présent registre le quatorze janvier mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de David Alexis Henchoz, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

David Alexis Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil
N^o de Rossinière.

Josué Henchoz

approuvé la radiation
du mot Rossinière, à la
cinquième ligne.
Josué Henchoz

No 3.

Sophie Lina MottierLe vingt janvier mil huit cent soixante
seize à huit heures après midi est néeà L'Étiagede Sophie Lina Mottier — fille légitime —de Louis Abram Mottier — (Profession:) agriculteur,de Orment-Deussou — domicilié à L'Étiageet de Julie Nancy Favred,de Château d'OcaInscrit au présent registre le vingt-deux janviermil huit cent soixante-seize — sur la déclaration de Louis AbramMottier, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Mottier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état-civil
d'Orment-Deussou.Josué Henchoz

No 4.

Samuel MorierLe neuf février mil huit cent soixante
seize à neuf heures avant midi est néà L'Étiage, aux Rittes,de Samuel — fils légitime —de Louis Morier — (Profession:) agriculteur,de Château d'Oca — domicilié à L'Étiage, aux Rittes,et de Julie née Chabloy, de Château d'Oca,

de

Inscrit au présent registre le onze févriermil huit cent soixante-seize — sur la déclaration de Louis Morierpère de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Morier

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 5.
Elise Emma Ramel.

Le dixième février — mil huit cent soixante-
seize — à dix heures — après midi est née
à l'Étivaz
Elise Emma — fille légitime —
de Moïse David Ramel, (Profession:) agriculteur,
de Châteaud'Œca, — domicilié à l'Étivaz,
et de Adèle Sophie née Lencir,
de Château d'Œca.

Inscrit au présent registre le treize février —
mil huit cent soixante-seize — sur la déclaration de Moïse David
Ramel, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Moïse David Ramel

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

N^o 6.
Lion Gustave Tardent

Le seize février — mil huit cent soixante-
seize — à six heures — après midi est né
à l'Étivaz, à la Sècherette,
Lion Gustave — fils légitime —
de Charles Louis Tardent (Profession:) aubergiste,
de Ormont-Dessous — domicilié à la Sècherette,
et de Caroline Elisa née Sapierre,
de Jongny.

Inscrit au présent registre le dix-huit février —
mil huit cent soixante-seize — sur la déclaration de Charles Louis
Tardent, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Ch. Carpentier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil d'Ormont-Dessous.

Josue Henchoz

No 7.
Henchoz Julie Oline.

Le dix-neuf juin mil huit cent soixante-seize à huit heures après midi est née à L'Etivaz
Julie Oline Henchoz fille légitime
de Gabriel David (Profession:) agriculteur,
de Rossinière domicilié à L'Etivaz
et de Julie Oline née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le vingt juin mil huit cent soixante-seize sur la déclaration du père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Gabriel Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Rossinière

Josue Henchoz

No 8.
Emile Mottier.

Le dix-huit juillet mil huit cent soixante-seize à huit heures avant midi est né à L'Etivaz
Emile Mottier fils légitime
de Abram David Samuel (Profession:) agriculteur,
de Ormont-dessous domicilié à L'Etivaz
et de Susanne Sylvie née Mottier,
de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le dix-neuf juillet mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de David Benjamin Mottier, grand-père maternel.

Confirmé après lecture faite :

David Benjamin Mottier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil d'Ormont-dessous.

Josue Henchoz

Registre des naissances A.

N° 9
Sophie Elise Bertholet.

Le Dix-huit juillet mil huit cent soixante-seize à neuf heures avant midi est née à L'Etivaz
de Sophie Elise Bertholet fille légitime de Henri François (Profession:) scieur, de Chessel, domicilié à L'Etivaz, et de Marie Rosalie née Rittener Ruff de Châteaud'Or.

Inscrit au présent registre le vingt juillet mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Henri François Bertholet, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri F. Bertholet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Villeneuve.

Josue Henchoz

N° 10
Louise Adile Rittener Ruff.

Le quatorze août mil huit cent soixante-seize à quatre heures avant midi est née à L'Etivaz
de Louise Adile Rittener Ruff fille légitime de Louis Aimé (Profession:) agriculteur, de Châteaud'Or, domicilié à L'Etivaz, et de Louise Marie née Genevieve, de Châteaud'Or.

Inscrit au présent registre le quinze août mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Louis Aimé Rittener Ruff, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Aimé Rittener Ruff

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

N^o 11.
Sophie Mottier.

Le _____ dix-neuf août mil huit cent soixante-seize à six heures _____ après midi est née à L'Étiwas _____
de Sophie Mottier _____ fille légitime _____
de Daniel _____ (Profession:) agriculteur _____
de Château d'Or _____ domicilié à L'Étiwas _____
et de Rose Louise née Roch _____
de Château d'Or _____

Inscrit au présent registre le vingt-un août mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Daniel Mottier, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Daniel Mottier

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

N^o 12.
Alfred Blatter.

approuvé la radiation du mot: Interlachen, écrit d'après une fausse indication. Ce mot est remplacé par celui de Habkern.

Le _____ dix-sept septembre mil huit cent soixante-seize, à dix heures _____ avant midi est né à L'Étiwas _____
de Alfred Blatter, _____ fils légitime _____
de Jacob _____ (Profession:) saluer de fromages, _____
de Interlachen (Berne) domicilié à L'Étiwas _____
et de Marie née Aegeter, _____
de Oberwyl (Bas Simmenthal) _____

Inscrit au présent registre le dix-sept septembre mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Jacob Blatter, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jacob Blatter

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Interlachen et de Habkern.

Josue Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 13.
Emma Gétars.

Le _____ dix-huit septembre mil huit cent soixante-seize à trois heures _____ avant midi est née à L'Étiar, Emma Gétars, _____ fille légitime de Abram Samuel David (Profession:) aubergiste, de Châteaud'Or, domicilié à L'Étiar, et de Madelaine Amélie née Bovey, de Rougement.

Vu le 15 Décembre 1876.
M. H. H. H.

Inscrit au présent registre le vingt septembre mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Abram Samuel David Gétars, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

A. Gétars

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 14.
Louis Gabriel Henchoz.

Le _____ dix-huit décembre mil huit cent soixante-seize à six heures _____ après midi est né à L'Étiar, Louis Gabriel Henchoz — fils légitime de Louis Gabriel (Profession:) agriculteur, de Rossinière — domicilié à L'Étiar — et de Louise Elise née Müller, de Bolligen, (Berne) de _____

Inscrit au présent registre le vingt-un décembre mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Louis Gabriel Henchoz, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Gabriel Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière.

Josué Henchoz

No 13.

Pierre Henchoz

Le premier janvier mil huit cent soixante-dix-sept à onze heures avant midi est né

à l'Étivaz

de Pierre Henchoz fils légitime

de David Alexis (Profession:) agriculteur,

de Rossinière domicilié à l'Étivaz,

et de Marie Louise, née Lencir,

de Châteaud'Or.

Inscrit au présent registre le deux janvier mil huit cent soixante-dix-sept sur la déclaration de David Alexis Henchoz, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

David Alexis Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière, Josué Henchoz

No 14.

Christian Steiner.

Le dix-huit janvier mil huit cent soixante-dix-sept à neuf heures après midi est né

à l'Étivaz, à la Léchurette,

de Christian Steiner fils légitime

de Jean Steiner (Profession:) charpentier,

de Gessenay domicilié à Gessenay, en passage à l'Étivaz,

et de Madelaine née Schlappi,

de Zwisimmen.

Inscrit au présent registre le vingt-un janvier mil huit cent soixante-dix-huit sur la déclaration de Jean Steiner, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Johann Steiner

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Saanen, Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 3. 17.
Marie Céline Mottier.

Le treize février mil huit cent soixante
dix-sept à une heure avant midi est née
à l'Étivaz
Marie Céline Mottier — fille légitime —
de David Mottier, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex domicilié à l'Étivaz
et de Julie Céline née Raynaud,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le quatorze février
mil huit cent soixante dix-sept sur la déclaration de David Mottier,
père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

David Mottier

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 4. 18.
Paul Adrien Chapalay

Le quatorze février mil huit cent soixante
dix-sept à dix heures après midi est né
à l'Étivaz
Paul Adrien Chapalay — fils légitime —
de Vincent Louis, (Profession:) agriculteur
de Château d'Oex, domicilié à l'Étivaz,
et de Marie Sophie née Berruer,
de Orment-dessus.

Inscrit au présent registre le quinze février
mil huit cent soixante dix-sept sur la déclaration de Vincent Louis
Chapalay père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Vincent L. Chapalay

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 5.
Sophie Adrienne Mottier.
+

Le dix-huit février mil huit cent soixante
dix-sept à cinq heures avant midi est née
à l'Étivaz
Sophie Adrienne Mottier — fille légitime
de Abram (Profession:) agriculteur,
de Châteaud'Oex domicilié à l'Étivaz
et de Louise Marie née Isoz
de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le dix-neuf février
mil huit cent soixante dix-sept sur la déclaration de Louise Pauline
Isoz, grand-mère maternelle de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louise Isoz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 6.
Louis Henri Saugy.

Le trente mars mil huit cent soixante
dix-sept à cinq heures après midi est né
à l'Étivaz
Louis Henri Saugy — fils légitime
de Louis Rodolphe (Profession:) agriculteur,
de Rougement domicilié à l'Étivaz
et de Elise née Isoz sa femme,
de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le deux avril
mil huit cent soixante dix-sept sur la déclaration de Louis Rodolphe
Saugy, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Saugy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rougement.

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 7.

Marie Rittener Ruff.

Le six avril mil huit cent soixante
dix-sept à une heure avant midi est née
 à L'Etivaz
Marie Rittener Ruff, fille légitime
 de Pierre Abram Siméon (Profession:) marquillier
 de Châteaud'Oex domicilié à L'Etivaz
 et de Madelaine née Blum, sa femme
 de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le sept avril
 mil huit cent soixante dix-sept sur la déclaration de Pierre Abram
Siméon Rittener Ruff, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Pierre Abram Siméon Rittener Ruff

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N° 8.

Marie Julie Chabloz.

Le premier mai mil huit cent soixante
dix-sept à dix heures après midi est née
 à L'Etivaz
Marie Julie Chabloz, fille légitime
 de Abram David (Profession:) agriculteur
 de Châteaud'Oex domicilié à L'Etivaz
 et de Marie Sophie née Roch,
 de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le deux mai
 mil huit cent soixante dix-sept sur la déclaration de Abram David
Chabloz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

David Chabloz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 9
Louis David Rittener Ruff
+

Le cinquième mai mil huit cent soixante
dix-sept à six heures après midi est né
à L'Etivaz
Louis David Rittener Ruff, fils légitime
de David Josué (Profession:) bûcheron,
de Châteaud'Oex domicilié à L'Etivaz
et de Sophie Susanne née Lenoir, sa femme,
de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le sept mai
mil huit cent soixante dix-sept sur la déclaration de David Josué
Rittener Ruff, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

David Rittener Ruff

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 10
Nancy Elisa Chabloz
+

Le septième mai mil huit cent soixante
dix-sept, à six heures après midi est née
à L'Etivaz,
Nancy Elisa Chabloz, fille légitime
de Adolphe François David, (Profession:) charpentier,
de Châteaud'Oex domicilié à L'Etivaz
et de Marie Nancy, née Chabloz, sa femme,
de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le neuf mai
mil huit cent soixante dix-sept sur la déclaration de Adolphe François
David Chabloz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

David Chabloz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 11.

Louisa Bertholet.

Le huit mai — mil huit cent soixante
 dix-sept à huit heures — après midi est née
 à L'Étiyaz
 Louisa Bertholet — fille légitime
 de Aimé — (Profession:) agriculteur,
 de Rougement, — domicilié à L'Étiyaz,
 et de Marie née Matti,
 de Cheryl.

Inscrit au présent registre le dix mai
 mil huit cent soixante dix sept sur la déclaration de Aimé Bertholet
 père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

~~David Josué Rittener Ruff~~
 Aimé Bertholet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rougement. Josué Henchoz

N° 12.

Clément Casimir
Overney.

Le vingt-cinq mai — mil huit cent soixante
 dix-sept à cinq heures — avant midi est né
 à L'Étiyaz
 Clément Casimir Overney, fils légitime
 de Jean Ignace Marcelin, — (Profession:) scieur,
 de Charmey, (Fribourg) domicilié à L'Étiyaz,
 et de Marie Christine née Salin,
 de Corpataux.

Inscrit au présent registre le vingt-cinq mai
 mil huit cent soixante dix sept sur la déclaration de Jean Ignace
 Marcelin Overney, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Marcelin Overney

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Charmey. Josué Henchoz

Approuvé la radiation
 de la signature de David
 Josué Rittener Ruff, mise
 ici par erreur.
 Josué Henchoz

No 13

Jules Gabriel
Henchoz.

Le premier juin mil huit cent soixante
die-sept à deux heures après midi est né
à L'Étivaz
Jules Gabriel Henchoz fils légitime
de Jules Gabriel (Profession:) agriculteur
de Rossinière domicilié à L'Étivaz
et de Marie Aimée Amélie née Henchoz
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le quatre juin
mil huit cent soixante die-sept sur la déclaration de Jules Gabriel
Henchoz, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Gabriel Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière. Josué Henchoz

No 14.

Marie Louise
Terrod.

Le sixième juin mil huit cent soixante
die-sept à deux heures avant midi est née
à L'Étivaz
Marie Louise Terrod — fille légitime
de Louis Alexandre (Profession:) journalier,
de Ormont dessous — domicilié à L'Étivaz,
et de Catherine née Gehret, sa femme,
de Gessenay.

Inscrit au présent registre le sixième juin
mil huit cent soixante die-sept sur la déclaration de Louis Alexandre
Terrod, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Alexandre Terrod

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Ormont-dessous. Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 15.

Félix Aloïs
Tavernier.

Le quatorze juin mil huit cent soixante
dix-sept à six heures après midi est né
à L'Étiwaz (Entre deux Cornets)
Félix Aloïs Tavernier — fils légitime
de Félix (Profession:) agriculteur
de Ormont-dessous domicilié à L'Étiwaz,
et de Marie Louise née Ogney,
de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le dix-sept juin
mil huit cent soixante dix-sept, sur la déclaration de Félix Tavernier,
père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Félix Tavernier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessous. Josué Henchoz

N° 16.

Emile Vincent
Zülauf.

Le vingt-trois juin mil huit cent soixante
dix-sept à sept heures après midi est né
à L'Étiwaz
Emile Vincent Zülauf — fils légitime
de Vincent (Profession:) agriculteur
de Château d'Oex, domicilié à L'Étiwaz,
et de Louise Etienneette née Roch, sa femme,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-cinq juin
mil huit cent soixante dix-sept sur la déclaration de Vincent Zülauf
père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Vincent Zülauf

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 17.
Louise Henchoz.

Le cing juillet mil huit cent soixante
die-sept à dix heures avant midi est née
à l'Etivaz
Louise Henchoz — filie légitime
de Gabriel David (Profession:) agriculteur,
de Rossinière domicilié à l'Etivaz,
et de Julie Oline née Henchoz
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le six juillet
mil huit cent soixante die-sept sur la déclaration de Gabriel David
Henchoz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Gabriel Henchoz

L'officier de l'état civil :

Expédié à l'Etat civil de Rossinière.

Josue Henchoz

N^o 18.
François Wicky.

Le seize juillet mil huit cent soixante
die-sept à six heures après midi est né
à l'Etivaz, Sècherotte,
François Wicky — filis légitime
de François (Profession:) aubergiste
de Schüpfheim (Entlibuch) domicilié à l'Etivaz, à la Sècherotte,
et de Elise née Wicky,
de Schüpfheim.

Inscrit au présent registre le die-huit juillet
mil huit cent soixante die-sept sur la déclaration de François Wicky
père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

François Wicky

L'officier de l'état civil :

Expédié en double à Schüpfheim.

Josue Henchoz

Registre des naissances A.

N° 19.
Julie Rachel Lude.

Le vingt-jullet mil huit cent soixante
dix-sept à six heures après midi est née
à L'Etivaz
Julie Rachel Lude, fille légitime
de Marc (Profession:) agriculteur,
de Châteaud'Oex domicilié à L'Etivaz
et de Elise née Roch
de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-un juillet
mil huit cent soixante dix-sept sur la déclaration de Marc Lude,
père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Marc Lude

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N° 20.
Marie Louise
Bertholet.

Le sept août mil huit cent soixante
dix-sept à trois heures avant midi est née
à L'Etivaz
Marie Louise Bertholet fille légitime
de Henri François (Profession:) scieur,
de Chessel domicilié à L'Etivaz
et de Marie Rosalie Rittener Ruff, sa femme
de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le huit août
mil huit cent soixante dix-sept sur la déclaration de Henri François
Bertholet, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Henri François Bertholet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Villeneuve. Josué Henchoz

No 21.

Le vingt-six août — mil huit cent soixante
dix-sept à cinq heures — avant midi est né

à L'Étiwaz

Sophie Hélène Ramel, fille légitime —
de Moïse David, (Profession:) voiturier —
de Châteaud'Occ, domicilié à L'Étiwaz —
et de Adèle Sophie née Lencier,
de Châteaud'Occ.

Inscrit au présent registre le vingt-sept août
mil huit cent soixante dix-sept sur la déclaration de David Ramel,
père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

David Ramel

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 22.

Alfred Dänzer.

Le huit septembre — mil huit cent soixante
dix-sept à dix heures — après midi est né

à L'Étiwaz, à la Licherette,

Alfred Dänzer, fils légitime —
de David, (Profession:) agriculteur,
de Kandergründ, domicilié à L'Étiwaz,
et de Susanne née Zürcher
de Trüb.

Inscrit au présent registre le neuf septembre
mil huit cent soixante dix-sept sur la déclaration de David Dänzer
père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Josué Dänzer

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Kandergründ. Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 23.

Alois Ramel.

Le dis novembre mil huit cent soixantedis-sept à six heures après midi est néà L'Etivaz, à la Nassettaz,Alois Ramel, fils légitimede Abram Louis (Profession:) agriculteur,de Châteaud'Oex domicilié à L'Etivaz,et de Anna Marie nee Christeler,de Link.Inscrit au présent registre le douze novembremil huit cent soixante dis-sept sur la déclaration de son père.

Confirmé après lecture faite :

Abram Louis Ramel

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

N° 24.

Eugène Alois
Raymond. +Le trente novembre mil huit cent soixantedis-sept, à neuf heures après midi est néà L'Etivaz, aux Bains,Eugène Alois Raymond, fils légitimede Jules Louis David, (Profession:) agriculteur,de Châteaud'Oex domicilié à L'Etivaz,et de Marie Louise nee Roch,de Châteaud'Oex.

Vu le 26 décembre 1874.

M. Josue HenchozInscrit au présent registre le deux décembremil huit cent soixante dis-sept sur la déclaration de son père.

Confirmé après lecture faite :

David Raymond

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

Aujourd'hui, trente-un décembre
mil huit cent soixante-sept,
à quatre heures du soir, le
présent registre a été clos et
certifié conforme à l'autre
exemplaire, suivant l'article 2 de
la loi fédérale du 24 décembre
1874, par moi soussigné,
officier de l'état civil de
l'arrondissement de L'Etivaz.

Josue Henchoz

N^o 1

Louise Lucy Bonzon

Le vingt-un janvier mil huit cent soixante
dix-huit à dix heures après midi est né e
à L'Étivaz
Louise Lucy Bonzon fille légitime
de David Alexandre (Profession:) agriculteur
de Ormont-dessous domicilié à L'Étivaz
et de Rosalie Lucie née Martin
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le premier février
mil huit cent soixante dix-huit sur la déclaration de David Alexandre
Bonzon, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Josue Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessous. Josue HenchozN^o 2

Rose Marie Pichonnat

Le nom de Pichonnat
doit prendre le t au lieu
du z, à la fin.

approuvé: Josue Henchoz

Le deux février mil huit cent soixante
dix-huit à quatre heures après midi est né e
à la scierie du Tâqueret, commune de Château d'Oex
Rose Marie Pichonnat, fille légitime
de Christ Charles (Profession:) sciur,
de Sorvattens et Orbe domicilié à Château d'Oex, vallée de l'Étang
et de Rose Marie née Pilet
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le quatorze février
mil huit cent soixante dix huit sur la déclaration de Christ Charles
Pichonnat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Pichonnat Charles Christ

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

Registre des naissances A.

N° 3.

Chabloz Adèle.

Le trois mars mil huit cent soixante
dix-huit à quatre heures après midi est née
à L'Étivaz
Adèle Chabloz fille légitime
de Jules (Profession:) agriculteur,
de Châteaud'Oex domicilié à L'Étivaz,
et de Rose Lucie née Chapalay,
de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le six mars
mil huit cent soixante dix-huit sur la déclaration de Jules Chabloz
père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Jules Chabloz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N° 4.

Léa Mottier.

Le trente-un mars mil huit cent septante
huit à dix heures après midi est née
à L'Étivaz
Léa Mottier, fille légitime
de David (Profession:) agriculteur
de Châteaud'Oex domicilié à L'Étivaz
et de Julie Céline née Raynaud
de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le premier avril
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de David Mottier
père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

David Mottier

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 3

Sina Mottier

Le quatre mai mil huit cent septante
huit à neuf heures après midi est née
à L'Étiar, au Carez
Sina Mottier fille légitime
de Daniel (Profession:) agriculteur
de Châteaud'Oex domicilié à L'Étiar
et de Rose Louise née Roch
de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le six mai
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Daniel Mottier,
son père.

Confirmé après lecture faite :

Daniel Mottier

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 6Adrien Alexis
Henchoz.

Le six mai mil huit cent septante
huit à une heure avant midi est né
à L'Étiar, au Devant,
Adrien Alexis Henchoz, fils légitime
de Louis Gabriel (Profession:) agriculteur,
de Rossinière domicilié à L'Étiar
et de Louise Elise née Müller
de Baltigen.

Inscrit au présent registre le dix-huit mai
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de son père,
Louis Gabriel Henchoz.

Confirmé après lecture faite :

Louis Henchoz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 7
Julie Rosine Nottier.

Le vingt-six mai — mil huit cent septante-huit à cinq heures — après midi est née à l'Étivaz, aux Blanchettes, Julie Rosine Nottier — fille légitime et posthume de Abram David Samuel — (Profession:) agriculteur, de Ormont-dessous domicilié à l'Étivaz — et de Susanne Sylvie nie Nottier — de Ormont-dessous. —

Inscrit au présent registre le vingt-sept mai — mil huit cent septante-huit sur la déclaration de David Benjamin Nottier, grand-père maternel de l'enfant. —

Confirmé après lecture faite :

David Benjamin Nottier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessous. Josué Henchoz

N° 8
Elise Chabloz.

Le vingt-six juin — mil huit cent septante-huit à onze heures — après midi est née à l'Étivaz Elise Chabloz — fille légitime de Louis — (Profession:) agriculteur, de Château d'Oex domicilié à l'Étivaz — et de Emilie nie Müller, de Boltigen. — de —

Inscrit au présent registre le vingt-huit juin — mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Louis Chabloz père de cette fille. —

Confirmé après lecture faite :

Louis Chabloz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 9.
 Amy Philippe
 Lenoir.

Le dieu-huit juillet mil huit cent septante
-huit à trois heures après midi est né
 à L'Etivaz, au Contour,
Amy Philippe Lenoir, fils naturel
 de Emma (Profession:)
 de Châteaud'Vez domiciliée à L'Etivaz
 et de
 de

Inscrit au présent registre le vingt juillet
 mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Marie Lenoir,
grand-mère de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Marie Lenoir

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 10.
 Sylvie Augustine
 Tavernier.

Le quinze août mil huit cent septante
-huit à une heure avant midi est née
 à L'Etivaz
Sylvie Augustine Tavernier fille légitime
 de David Frédéric (Profession: agriculteur)
 de Ormont-dessous domicilié à L'Etivaz
 et de Lucie Sylvie Hubert
 de Ormont-dessous

Inscrit au présent registre le seize août
 mil huit cent septante-huit sur la déclaration de David Frédéric
Tavernier, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

David Frédéric Tavernier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Ormont-dessous.

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 11.
 Esther Marie
 Henchoz.

Le sept septembre mil huit cent septante
 huit à deux heures avant midi est née
 à l'Etivaz
 Esther Marie Henchoz — fille légitime
 de David Alexis — (Profession:) agriculteur,
 de Rossinière — domicilié à l'Etivaz,
 et de Marie Louise Lenoir,
 de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le neuf septembre
 mil huit cent septante-huit sur la déclaration de David Alexis
 Henchoz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

David Alexis Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Rossinière.

Josue Henchoz

N^o 12.
 Adèle Rittener Ruff

Le vingt octobre mil huit cent septante
 huit à six heures après midi est née
 à l'Etivaz
 Adèle Rittener Ruff — fille légitime
 de Louis Aimé, — (Profession:) agriculteur,
 de Châteaud'Oex — domicilié à l'Etivaz,
 et de Louise Marie née Geneyne,
 de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-un octobre
 mil huit cent septante-huit, sur la déclaration de Louis Aimé
 Rittener Ruff, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis Rittener Ruff

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

No 13

Sia Marie Lude.

Le vingt-un novembre mil huit cent septante-huit à une heure avant midi est née
à L'Etivaz, à la Schiaz,
Sia Marie Lude, fille légitime
de Marc (Profession:) agriculteur
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Elise née Roch,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-trois novembre
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Marc Lude,
père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Marc Lude

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 14.

Joël Samuel Mottier.

Le vingt-décembre mil huit cent septante-huit à deux heures avant midi est né
à L'Etivaz, au Banhaut,
Joël Samuel Mottier, fils légitime
de Abram (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex domicilié à L'Etivaz,
et de Louise Marie née Isor,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-deux décembre
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Abram Mottier,
père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Abram Mottier

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Le 31^e décembre 1878,
le présent registre a été
dés et certifié conforme à
l'autre double, suivant la
loi fédérale du 24^e Juin 1874,
par le soussigné, officier
de l'état civil.
Josué Henchoz

Registre des naissances A.

1879.

N° 1.

Adolphe Dänzer

Le six janvier mil huit cent septante-neuf à onze heures avant midi est né à L'Etivaz, à la Sècherette,
Adolphe Dänzer fils légitime
 de David (Profession:) agriculteur
 de Kandergründ domicilié à L'Etivaz
 et de Susanne née Zürcher
 de Trib.

Inscrit au présent registre le huit janvier mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de David Dänzer père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Josué Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Kandergründ Josué Henchoz

N° 2.

Léa Lenoir.

Le quatorze février mil huit cent septante-neuf à quatre heures avant midi est née à L'Etivaz, au Plan de l'Ouge,
Léa Lenoir, fille légitime
 de David Abram (Profession:) agriculteur
 de Châteaud'Oex domicilié à L'Etivaz
 et de Marié Louise née Henchoz
 de Rossinière.

Inscrit au présent registre le seize février mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de David Abram Lenoir, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

David Lenoir Henchoz.

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 3.

Perrod.

Le vingt-quatre mars mil huit cent septante-neuf à deux heures après midi est né

à L'Étivaz

un enfant mort-né, sexe féminin, fille légitime

de Louis Alexandre Perrod, (Profession:) journalier,

de Ormont-dessous domicilié à L'Étivaz

et de Catherine née Gehret, sa femme

de Gessenay.

Inscrit au présent registre le vingt-six mars

mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Louis Alexandre

Perrod.

Confirmé après lecture faite :

Alexandre Perrod

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 4.

Abram Daniel

Raynaud.

Le dix mai mil huit cent septante-neuf à dix heures après midi est né

à L'Étivaz, aux Vuittes,

Abram Daniel Raynaud, fils légitime

de Abram Jules, (Profession:) agriculteur,

de Châteaud'Oex, domicilié à L'Étivaz,

et de Sophie née Lenoir,

de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le douze mai

mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Abram Jules

Raynaud, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Abram Raynaud

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 5.

Anna Blatter.

Le vingt-un juin — mil huit cent septante-neuf à huit heures — avant midi est née à L'Etivaz —
 Anna Blatter, — fille légitime —
 de Jacob Blatter, — (Profession:) saleur de fromages,
 de Habkern, — domicilié à L'Etivaz, —
 et de Marie née Aegerter, —
 de Oberwyl, (Bas Simmenthal.) —

Inscrit au présent registre le vingt-trois juin — mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Jacob Blatter père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Jacob Blatter

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Habkern Josué Henchoz

N° 6.

Elise Marguerite Bertholet.

Le douze juillet — mil huit cent septante-neuf à trois heures — avant midi est née à L'Etivaz —
 Elise Marguerite Bertholet, fille légitime
 de Henri François, — (Profession:) journalier,
 de Chessel, — domicilié à L'Etivaz, —
 et de Marie Rosalie née Rittener Ruff,
 de Châteaud'Oex. —

Inscrit au présent registre le douze juillet — mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Henri François Bertholet, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Henri Bertholet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Villeneuve. Josué Henchoz

N^o 7.
 Laure Clémence
 Galley.

Le dix-neuf août — mil huit cent septante-neuf, à une heure — avant midi est née à L'Étiaraz —
 Laure Clémence Galley fille légitime
 de Paul Louis, (Profession:) pasteur,
 de Gollion, domicilié à L'Étiaraz —
 et de Laure Rosalie née Frey,
 de Kappel, (Saint-Gall.) —

Inscrit au présent registre le vingt-un août — mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Paul Louis Galley, pasteur, père de cette fille. —

Confirmé après lecture faite :

Paul Galley
 pasteur.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Cessenay.

Josué Henchoz

N^o 8.
 Noé Rittener Ruff.

Le vingt-sept août — mil huit cent septante-neuf à dix heures — avant midi est né à L'Étiaraz —
 Noé Rittener Ruff, fils légitime
 de Samuel David (Profession:) cordonnier,
 de Châteaud'Vez, domicilié à L'Étiaraz, —
 et de Louise Lucie née Cottier, —
 de Rougement. —

Inscrit au présent registre le vingt-neuf août — mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Samuel David Rittener Ruff, père de l'enfant. —

Confirmé après lecture faite :

David Rittener Ruff

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 9.
Félix Vincent
Fille. +

Le vingt-deux septembre mil huit cent septante-neuf, à huit heures après midi est né à L'Etivaz,
Félix Vincent Fille, fils légitime de Louis Félix (Profession:) scieur de Ormont-dessous, domicilié à L'Etivaz et de Julie née Pilet, de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-trois septembre mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Louis Félix Fille, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Félix Fille

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Ormont-dessous.

Josue Henchoz

N^o 10.
Edouard Auguste
Pilet.

Le seize octobre mil huit cent septante-neuf à une heure et demi est né à L'Etivaz, aux Vuittes,
Edouard Auguste Pilet, fils légitime de Jules Emmanuel Pilet, (Profession:) agriculteur, de Châteaud'Oex & Rossinière, domicilié à L'Etivaz et de Julie Hortense née Berdoz, de Rossinière.

Inscrit au présent registre le dix-sept octobre mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Jules Emmanuel Pilet, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Pilet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Rossinière.

Josue Henchoz

No 11.
Jules Gabriel
Henchoz.

Le trente-un octobre mil huit cent septante-neuf à deux heures avant midi est né à L'Etivaz, chez les Henchoz,
de Jules Gabriel Henchoz fils légitime
de Gabriel David (Profession:) agriculteur,
de Rossinière domicilié à L'Etivaz
et de Julie Oline née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le premier novembre mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Gabriel David Henchoz, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Gabriel Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière.

Josué Henchoz

No 12.
Ami Victor
Marthi.

Le quatre novembre mil huit cent septante-neuf, à sept heures avant midi est né à L'Etivaz,
de Ami Victor Marthi, fils illégitime
de Pauline Marthi, (Profession:) fille d'auberge,
de Seewisville domicilié à L'Etivaz.
et de _____
de _____

Inscrit au présent registre le six novembre mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Catherine Perrod laquelle assistait à la naissance de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Catherine Perrod

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Seewisville,
et de Müllen.

Josué Henchoz

Approuvé la radiation du mot: Neuwesville, écrit sur le vu d'une pièce ornée et son remplacement par Müllen, puis Estach.

17. Avril 1880. Josué Henchoz
La correction précédente a été annulée par ordre du Département de Justice et Police comme ayant été faite tardivement.
Josué Henchoz

Par ordre du Conseil d'Etat du 8 novembre 1882, l'inscription ci-jointe doit être rectifiée comme suit:
Marti, Ami Victor, fils illégitime de Marti, Pauline, de Müllen, District d'Estach, canton de Berne.

L'officier de l'état civil:
Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 13.
Abram Daniel
Mottier.

Le cing novembre mil huit cent septante-neuf, à onze heures avant midi est né à L'Etivaz, au Carez,
Abram Daniel Mottier, fils légitime de Daniel (Profession:) agriculteur, de Châteaud'Oex, domicilié à L'Etivaz, et de Rose Louise née Roch, de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le sept novembre mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Daniel Mottier père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Daniel Mottier

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

N^o 14.
Louis David Rittener
Ruff. +

Approuvé la radiation
d'un mot.
Josue Henchoz

Le trente novembre mil huit cent septante-neuf, à onze heures après midi est né à L'Etivaz, Delà-le-Pent,
Louis David Rittener Ruff, fils légitime de Louis David Josue, (Profession:) bûcheron, de Châteaud'Oex, domicilié à L'Etivaz, et de Sophie Susanne née Lencir, de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le deux décembre mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Louis David Rittener Ruff, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis David Josue Rittener Ruff

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

No 15.

Lina Albertine
Lude.

Le neuf décembre mil huit cent septante-neuf, à quatre heures avant midi est née à L'Étivar, à la Schiars,
Lina Albertine Lude, - fille légitime -
 de Marc (Profession:) agriculteur,
 de Châteaud'Œux, - domicilié à L'Étivar
 et de Elise née Roch,
 de Châteaud'Œux.

Inscrit au présent registre le onze décembre
 mil huit cent septante-neuf, sur la déclaration de Marc Lude,
 père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Marc Lude

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 16.

Julie Eugénie
Rossier.

Le quinze décembre mil huit cent septante-neuf à huit heures après midi est née à L'Étivar, au Collège,
Julie Eugénie Rossier, fille légitime
 de Constant (Profession:) régent,
 de Villargel, domicilié à L'Étivar,
 et de Marianne née Chevalier,
 de _____

Inscrit au présent registre le dix-sept décembre
 mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Constant Rossier,
 père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Constant Rossier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Villargel. Josué Henchoz

Le 31^r décembre 1879, ce registre est
 clos et certifié conforme à l'autre
 double d'après la loi fédérale de
 1874, par le soussigné, officier de
 l'état civil: Josué Henchoz

Vu le 17 janvier 1880.

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

1880.

N° 1.

Sophie Chabloz.

Le trrente Mars mil huit cent huitante
à sept heures après midi est née
à L'Etivaz, à la Guardaz,
Sophie Chabloz, fille légitime
de Louis Chabloz, (Profession:) agriculteur,
de Châteaud'Oex domicilié à L'Etivaz,
et de Emilie née Müller
de Boltigen.

Inscrit au présent registre le premier Avril
mil huit cent huitante sur la déclaration de Louis Chabloz,
père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis Chabloz

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

N° 2.

Adrienne Alexandrine
Raymond.

Le six Avril mil huit cent huitante
à quatre heures avant midi est née
à L'Etivaz, aux Bains,
Adrienne Alexandrine Raymond, fille légitime
de Jules Louis David, (Profession:) agriculteur,
de Châteaud'Oex, domicilié à L'Etivaz
et de Marie Louise née Roch,
de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le huit Avril
mil huit cent huitante sur la déclaration de Jules Louis David
Raymond, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

David Raymond

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

No 3.
Alfred Louis
Turrian. x

Le vingt-deux Avril mil huit cent huitante,
à une heure avant midi est né
à L'Étivaz
Alfred Louis Turrian, fils légitime
de Adolphe Turrian, (Profession:) agriculteur,
de Châteaud'Oex, domicilié à L'Étivaz
et de Louise née Morier,
de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-trois Avril
mil huit cent huitante sur la déclaration de Adolphe Turrian,
père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Adolphe Turrian

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 4.
Rittener Ruff.

Le vingt Mai mil huit cent huitante
à huit heures après midi est né
à L'Étivaz
Rittener Ruff fils mort-né
de Louis Aimé (Profession:) agriculteur
de Châteaud'Oex domicilié à L'Étivaz
et de Louise Marie née Geneyne,
de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-un Mai
mil huit cent huitante sur la déclaration de Louis Aimé
Rittener Ruff, père de cet enfant

Confirmé après lecture faite :

Louis Aimé Rittener Ruff

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 5.

Sophie Elisa
Chapalay.

Le vingt six mai mil huit cent huitante
à trois heures après-midi est née
à L'Etivaz
Sophie Elisa Chapalay fille légitime
de Vincent Louis (Profession:) agriculteur
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz
et de Marie Sophie née Bernus
de Ormont-dessus.

Inscrit au présent registre le vingt sept mai
mil huit cent huitante sur la déclaration de Vincent
Louis Chapalay, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Vincent L. Chapalay

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N° 6.

Adeline Pilet

Le vingt juin mil huit cent huitante
à quatre heures après-midi est née
à L'Etivaz, Blanchettes
Adeline Pilet fille légitime
de Louis David Pilet (Profession:) agriculteur
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz
et de Rose Adèle Sophie, née Martin
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt juin
mil huit cent huitante sur la déclaration de Louis David
Pilet, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis David Pilet

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 7.

Marie Aimée
Henchoz.

Le vingt sept juin mil huit cent huitante
à six heures après midi est né(e)
à L'Etivaz, aux Chargiana,
Marie Aimée Henchoz fille légitime
de Louis Gabriel Henchoz (Profession:) agriculteur
de Rossinière, domicilié à L'Etivaz,
et de Louise Elise née Müller,
de Bolligen.

Inscrit au présent registre le vingt huit juin
mil huit cent huitante, sur la déclaration de Louis
Gabriel Henchoz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Rossinière.Josue Henchoz

No 8.

Lina Chabloz.

Le douze Septembre mil huit cent huitante
à une heure avant midi est né(e)
à L'Etivaz, aux Bornels,
Lina Chabloz, fille légitime
de Abram David (Profession:) agriculteur,
de Château d'Veax, domicilié à L'Etivaz,
et de Marie Sophie née Roch,
de Château d'Veax.

Inscrit au présent registre le treize Septembre
mil huit cent huitante sur la déclaration de Abram David
Chabloz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

David Chabloz

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

Registre des naissances A.1

N° 9.
Jean David Nottier

Le treize Septembre mil huit cent huitante
à deux heures avant midi est né
à L'Etivaz
Jean David Nottier, fils légitime
de David (Profession:) agriculteur,
de Château'Vea, domicilié à L'Etivaz
et de Julie Céline née Raynaud,
de Château'Vea.

Inscrit au présent registre le treize Septembre
mil huit cent huitante sur la déclaration de David Nottier,
père de ce garçon

Confirmé après lecture faite :

David Nottier

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N° 10.
Louis Alexandre
Perrod.

Le seize septembre mil huit cent huitante
à douze heures après midi est né
à L'Etivaz, aux Blanchettes,
Louis Alexandre Perrod, fils légitime
de Louis Alexandre (Profession:) journalier
de Ormont-dessous, domicilié à L'Etivaz,
et de Catherine née Gehret,
de Gessenay.

Inscrit au présent registre le dix-sept septembre
mil huit cent huitante sur la déclaration de Louis
Alexandre Perrod, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Louis Alexandre Perrod

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 11Miry Rosalie
Bonzon.

Le dix-sept septembre mil huit cent huitante
à dix heures après-midi est née
à l'Etivaz, sous Charrière,
Miry Rosalie Bonzon — fille légitime
de David Alexandre (Profession:) agriculteur
de Ornont dessous — domicilié à l'Etivaz,
et de Rosalie Lucie née Martin,
de Château-d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt septembre
mil huit cent huitante sur la déclaration de David
Alexandre Bonzon, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

David Alexandre Bonzon Martin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Ornont dessous.

Josué Henchoz

N^o 12.

John Henchoz.

Le douze Octobre mil huit cent huitante
à une heure avant midi est né
à l'Etivaz, Chez-les-Henchoz,
John Henchoz, — fils légitime
de David Alexis (Profession:) agriculteur,
de Rossinière — domicilié à l'Etivaz
et de Marie Louise née Lencir,
de Château-d'Oex.

Inscrit au présent registre le quatorze Octobre
mil huit cent huitante sur la déclaration de David Alexis
Henchoz, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

David Alexis Henchoz.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière.

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 13.

Sophie Marie
Henchoz.A la cinquième ligne
lisez: Gabriel David.
Approuvé:
Josué Henchoz

Le trois Novembre mil huit cent huitante
à huit heures avant midi est née
à L'Étivaz, chez les Henchoz,
Sophie Marie Henchoz fille légitime
de Gabriel Henchoz (Profession:) agriculteur
de Rossinière, domicilié à L'Étivaz
et de Julie Oline née Henchoz
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le cinq Novembre
mil huit cent huitante sur la déclaration de Gabriel Henchoz
père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

Gabriel Henchoz

L'officier de l'état civil:

Communiqué à Rossinières.Josué Henchoz

N° 14.

Julie Amélie
Fille. x

Le vingt-cinq Décembre mil huit cent huitante
à huit heures avant midi est née
à L'Étivaz, à la scierie du Pisset,
Julie Amélie Fille, fille légitime
de Louis Félix (Profession:) sciur
de Ormont-dessous, domicilié à L'Étivaz,
et de Julie née Pilet,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-sept Décembre
mil huit cent huitante sur la déclaration de Louis Félix
Fille, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

Félix Fille

L'officier de l'état civil:

Communiqué à Ormont-dessous.Josué Henchoz

Le 31^r Décembre 1880,
à quatre heures du soir,
le présent registre est clos
et certifié conforme à
l'acte double par le
soussigné, officier de l'état
civil.

Josué Henchoz

Vu le 14 Février 1881.

Ch. J. Henchoz

Registre des naissances A.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né _____

à _____

_____ fil _____

de _____ (Profession :) _____

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil : _____

N° _____

Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né _____

à _____

_____ fil _____

de _____ (Profession :) _____

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil : _____

Registre des naissances A.

1881.

N° 1.

Samuel David
Lencoir.

Le deux Janvier mil huit cent huitante-
un à sept heures avant midi est né
à l'Étivaz, au Plan de L'uge
Samuel David Lencoir fils légitime
de David Abram (Profession:) agriculteur
de Château d'Oex, domicilié à l'Étivaz
et de Marie Louise née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le quatre Janvier
mil huit cent huitante-un sur la déclaration de David Abram
Lencoir, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

David Lencoir Henchoz.

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N° 2.

Hortense Ida
Pilet.

Le quatorze Février mil huit cent huitante-
un à deux heures avant midi est née
à l'Étivaz
Hortense Ida Pilet, fille légitime
de Jules Emmanuel Pilet, (Profession:) bûcheron
de Château d'Oex & Rossinière domicilié à l'Étivaz
et de Julie Hortense née Berdoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le quatorze Février
mil huit cent huitante-un sur la déclaration de Jules Emmanuel
Pilet, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Jules Pilet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière.

Josué Henchoz

N^o 3.
Emma Sophie
Mottier.

Le huit Avril mil huit cent huitante-
un à sept heures après midi est née
à L'Etivaz, aux Peisejeurs,
Emma Sophie Mottier, fille légitime
de Vincent David Mottier, (Profession:) agriculteur
de Crmont - dessous, domicilié à L'Etivaz,
et de Louise Marie née Massard,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le dix Avril
mil huit cent huitante-un sur la déclaration de Vincent David
Mottier, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Mottier Vincent David

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil d'Ormont-
dessous.

Josué Henchoz

N^o 4.
Aloïs Amy
David Bertholet.

Le Le vingt-sept Avril mil huit cent huitante-
un à trois heures avant midi est né
à L'Etivaz, au Centre,
Aloïs Amy David Bertholet, fils légitime
de Henri François Bertholet, (Profession:) sciur,
de Chessel, domicilié à L'Etivaz,
et de Marie Rosalie née Rittener Ruff,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-sept Avril
mil huit cent huitante-un sur la déclaration de Henri François
Bertholet, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Henri Bertholet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Villeneuve.

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 5.
Clara Saugy.

approuvé la radiation
du mot: Avril.

Josué Henchoz

Le quinze Avril Mai mil huit cent huitante-
un à dix heures après midi est née
à S'Etivaz, aux Blanchettes,
Clara Saugy, fille légitime
de Louis Rodolphe Saugy, (Profession:) agriculteur
de Rougement, domicilié à S'Etivaz
et de Elise née Isors,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le seize Avril Mai
mil huit cent huitante-un sur la déclaration de Louis Rodolphe
Saugy, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite:

Louis Saugy

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil de Rougement.

Josué Henchoz

N° 6.
Jean Paul Galley.

Le dix-huit Mai mil huit cent huitante-
un à une heure après midi est né
à S'Etivaz, à la Cure,
Jean Paul Galley, fils légitime
de Paul Louis Galley, (Profession:) pasteur,
de Gollion, domicilié à S'Etivaz
et de Laure Rosalie née Frey,
de Kappel, (Saint-Gall.)

Inscrit au présent registre le vingt Mai
mil huit cent huitante-un sur la déclaration de Paul Louis
Galley, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite:

Paul Galley

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil de Cossinaz.

Josué Henchoz

N^o 7
Jules Alfred
Tavernier.

Le deux juillet mil huit cent huitante-
un à cinq heures après midi est né
à l'Etivaz, Entre-deux-Cornets,
Jules Alfred Tavernier, fils légitime
de Félia Tavernier, (Profession:) agriculteur,
de Ormont-dessous, domicilié à l'Etivaz
et de Marie Louise née Ogney,
de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le quatre juillet
mil huit cent huitante-un sur la déclaration de Félia Tavernier
père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Félia Tavernier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessous.

Josué Henchoz

N^o 8
Bertha Henriette
Bergmann.

Le dix Août mil huit cent huitante-
un à onze heures avant midi est née
à l'Etivaz, aux Tuilles,
Bertha Henriette Bergmann, fille légitime
de Jacob Bergmann, (Profession:) bûcheron,
de Obersyll, domicilié à l'Etivaz,
et de Henriette née Berloz,
de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le douze Août
mil huit cent huitante-un sur la déclaration de Marie Anna
Bergmann, sœur de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Marie Bergman

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Obersyll.

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 9.
Reine Udry.

Le vingt-trois Août — mil huit cent huitante-
un à trois heures — avant midi est née
à l'Étiyaz, au Beau-Regard d'En Haut,
Reine Udry, — fille légitime —
de Joseph Antoine Alexandre (Profession:) domestique,
de Arvy-devant-Pont domicilié à l'Étiyaz —
et de Pauline née Cler, —
de Corpataux. —

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Août —
mil huit cent huitante-un — sur la déclaration de Joseph Antoine
Alexandre Udry, père de cette fille. —

Confirmé après lecture faite :

Joseph Udry

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Arvy-devant-Pont.

Josué Henchoz

N^o 10.
Jean Philippe
Raynaud.

Le quatre Septembre — mil huit cent huitante-
un à dix heures — avant midi est né
à l'Étiyaz, aux Vuittes,
Jean Philippe Raynaud, fils légitime —
de Abram Jules Raynaud, (Profession:) agriculteur,
de Châteaud'Or, domicilié à l'Étiyaz —
et de Sophie née Lencir, —
de Châteaud'Or. —

Inscrit au présent registre le cinq Septembre —
mil huit cent huitante-un — sur la déclaration de son père, Abram
Jules Raynaud. —

Confirmé après lecture faite :

Abram Raynaud

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 11.

Gustave Louis
Alexis Veyre.

Par décision du Conseil
d'Etat en date du 26 Mars
1897, l'inscription No 11
doit être modifiée comme
suit:

Veyre, Gustave Louis
Alexis, fils de Samuel
Gabriel Veyre, de Chappelles
sur Moudon, et de Nanette
Louise née ~~Barraud~~
~~Brocard~~.

Approuvé le remplacement d'un nom
L'officier d'état civil:
Josué Henchoz

Le seize Septembre mil huit cent huitante-
un à heure midi est né

à l'Etivaz, à la Secherette.

Gustave Louis Alexis Veyre fils légitime

de Gabriel Samuel Veyre, (Profession:) gendarme,

de Chappelles sur Moudon domicilié à l'Etivaz

et de Annette née Brocard

de Dizy.

Inscrit au présent registre le dix-sept Septembre

mil huit cent huitante-un sur la déclaration de Gabriel Samuel

Veyre, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite:

Gabriel Samuel Veyre
Gendarme

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil de St-Cierges.

Josué Henchoz

No 12.

Louise Elise
Turrian.

Le trois Décembre mil huit cent huitante-
un à dix heures avant midi est née

à l'Etivaz, Vers la Chapelle.

Louise Elise Turrian, fille légitime

de Adolphe Turrian (Profession:) agriculteur,

de Château d'Oex, domicilié à l'Etivaz

et de Louise née Merier,

de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le cinq Décembre

mil huit cent huitante-un sur la déclaration de Adolphe Turrian,

père de cette fille.

Confirmé après lecture faite:

Adolphe Turrian

L'officier de l'état civil:

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 13.

Gabriel David Henchoz.

Le dix-sept Décembre mil huit cent huitante-
un à _____ heure _____ midi est né
à L'Etivaz, Chez-les-Henchoz,
Gabriel David Henchoz, fils légitime
de Gabriel David Henchoz, (Profession:) agriculteur,
de Rossinière, domicilié à L'Etivaz
et de Julie Oline née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le dix-neuf Décembre
mil huit cent huitante-un, sur la déclaration de Gabriel David
Henchoz, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Gabriel David Henchoz

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz



Communiq' à l'état civil de Rossinière.

Le N° 13 à la page 49
est celui de la dernière
inscription faite dans
l'année 1881. Les deux
doubles du présent registre
sont conformes. Ce que
nous certifions.

L'officier de l'état civil
de L'Etivaz.
Josue Henchoz
31 Décembre 1881.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né
à _____
_____ fil
de _____ (Profession:)
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____

Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

du le 17 Janvier 1882.

Alain Bovin

1882.

No 1.

Jacques Henchoz.

Le vingt-deux Janvier — mil huit cent quatre-vingt-deux à cinq heures — après midi est né — à l'Etivaz, Chez les Henchoz, — Jacques Henchoz, — fils légitime — de David Alexis Henchoz, (Profession:) agriculteur, — de Rossinière, — domicilié à l'Etivaz — et de Marie Louise née Lenoir, — de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Janvier — mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de David Alexis Henchoz, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

David Alexis Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière. Josué Henchoz

No 2.

Bergmann, Emma
Philippine.

Le premier Mars — mil huit cent quatre-vingt-deux à six heures — avant midi est née — à l'Etivaz, aux Tuittes, — Bergmann, Emma Philippine, fille naturelle — de Marie Anna Sylvie Bergmann, (Profession:) aucune, — de Oberwyll, (Bane,) domicilié à l'Etivaz, — et de — de —

Inscrit au présent registre le deux Mars — mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Philippine Bergmann, sœur de l'accouchée.

Confirmé après lecture faite :

Philippine Bergmann

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Oberwyll.

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 3.
 Roch, Louis Aimé.

Le treize Avril ————— mil huit cent huitante-
deux, à sept heures ————— après midi est né
 à S'Etivaz, aux Mansièds,
Roch, Louis Aimé, — fils légitime —
 de Roch Louis Auguste, — (Profession:) agriculteur, —
 de Châteaud'Oex, — domicilié à S'Etivaz, —
 et de Moriez Sophie Louise, —
 de Châteaud'Oex. —

Inscrit au présent registre le quatorze Avril —————
 mil huit cent huitante-deux — sur la déclaration de Roch, Louis
Auguste, père de cet enfant. —

Confirmé après lecture faite :

Louis Auguste Roch

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N° 4.
 Bonzon, Julie
 Amélie.

Le vingt-un Avril, ————— mil huit cent huitante-
deux à diez heures ————— avant midi est née
 à S'Etivaz, Sous-Charrière,
Bonzon, Julie Amélie fille légitime —
 de Bonzon, David Alexandre, (Profession:) agriculteur,
 de Ormont-dessous, domicilié à S'Etivaz —
 et de Rosalie Lucie née Martin, —
 de Châteaud'Oex. —

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Avril —————
 mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de David Alexandre
Bonzon, père de cette fille. —

Confirmé après lecture faite :

David Alexandre Bonzon Martin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil d'Ormont-dessous. Josué Henchoz

No 5.
Lenoir, Rose
Marguerite.

Le vingt-cinq Avril — mil huit cent huitante-
deux à neuf heures — avant midi est née
à l'Etivaz, au Plan de l'Orge.
Lenoir, Rose Marguerite, fille légitime
de Lenoir, David Abram, (Profession:) agriculteur,
de Châteaud'Oex, domicilié à l'Etivaz
et de Marie Louise née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le vingt-huit Avril —
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Lenoir, David
Abram, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

David Lenoir

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 6.
Gétaz, Louise
Sophie.

Le vingt-neuf Juin — mil huit cent huitante-
deux, à — heure — minuit — midi est née
à l'Etivaz, au Blansottet,
Gétaz, Louise Sophie, fille légitime
de Louis Jules Gétaz, (Profession:) agriculteur,
de Châteaud'Oex domicilié à l'Etivaz
et de Marie Louise née Rosat,
de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le trente Juin —
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Louis Jules
Gétaz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis Gétaz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 7.
John Louis Henri
Pilet.

Le dis-huit juillet mil huit cent huitante
deux à trois heures après midi est né
à L'Etivaz, au Contour,
Pilet, John Louis Henri, fils légitime
de Pilet Louis (Profession:) aubergiste
de Châteaud'Vez et Rossinière domicilié à L'Etivaz
et de Emma née Lenoir
de Châteaud'Vez.

Inscrit au présent registre le dis-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Louis Pilet,
père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Pilet Louis

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière. Josué Henchoz

N^o 8.
Mottier Victor
Amy.

Le vingt-un juillet mil huit cent huitante
deux à neuf heures après midi est né
à Collondaz-Joux,
Mottier, Victor Amy, fils légitime
de Mottier Vincent (Profession:) agriculteur,
de Ormont-dessous, domicilié à Collondaz-Joux
et de Louise Marguerite née Mottier,
de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le vingt-trois juillet
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Vincent Mottier
père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Vincent Mottier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessous Josué Henchoz

No 9

Bertholet
Sophie Elise

Le dix août mil huit cent huitante deux
à huit heures avant midi est né
à L'Etivaz au contour
Sophie Elise Bertholet fille légitime
de Henri François (Profession:) journalier
de Chessel domicilié à L'Etivaz
et de Marie Rosalie née Pittener Suff.
de des Chateau d'Or

Inscrit au présent registre le douze août
mil huit cent huitante deux sur la déclaration de Henri François
Bertholet père de cet enfant

Confirmé après lecture faite :

Henri Bertholet

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'officier de l'état civil de Villeneuve Louis Stoff

No 10

Benj Henchoz

Le six Septembre mil huit cent quatre-
vingt-deux à une heure avant midi est né
à L'Etivaz, au Devant,
Henchoz fils légitime et mort-né
de Henchoz Louis Gabriel, (Profession:) agriculteur,
de Rossinière, domicilié à L'Etivaz
et de Louise Elise née Müller,
de Bolligen.

Inscrit au présent registre le huit Septembre
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Louis Gabriel
Henchoz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis Henchoz

L'officier de l'état civil :

Josue HenchozApprouvé la radiation de quatre
lettres en marge.Josue Henchoz
off. d'état civil

Registre des naissances A.!

N^o 11.
Bonjour Constant.

Le *sept Septembre* mil huit cent *quatre-vingt*
deux à *une* heure *avant* midi est né
 à *Collondaz-Jour*
Bonjour Constant, — fils *légitime* —
 de *François David Alexandre Bonjour*, (Profession:) *agriculteur*,
 de *Blonay* — domicilié à *Collondaz-Jour* —
 et de *Sophie née Fleer*,
 de *Coinsins*.

Inscrit au présent registre le *huit Septembre*
 mil huit cent *quatre-vingt-deux* sur la déclaration de *François David*
Alexandre Bonjour, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

François Bonjour

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Blonay.

Josué Henchoz

N^o 12.
Bonjour Aloïs.

Le *sept Septembre* mil huit cent *quatre-vingt*
deux à *deux* heures *avant* midi est né
 à *Collondaz-Jour*
Bonjour Aloïs, — fils *légitime* —
 de *François David Alexandre Bonjour*, (Profession:) *agriculteur* —
 de *Blonay* — domicilié à *Collondaz-Jour* —
 et de *Sophie née Fleer*,
 de *Coinsins*.

Inscrit au présent registre le *huit Septembre*,
 mil huit cent *quatre-vingt-deux* sur la déclaration de *François David*
Alexandre Bonjour, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

François Bonjour

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Blonay.

Josué Henchoz

N^o 13.
Pilet, Rose Julie.

Le vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux à onze heures avant midi est née à l'Etivaz, Chez-les-Farrod,
Pilet, Rose Julie, fille légitime
de Jules Emmanuel Pilet; (Profession:) bûcheron,
de Rossinière et Châteaud'Oex domicilié à l'Etivaz
et de Julie Hortense née Berdoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le vingt-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Jules Emmanuel Pilet, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Jules Pilet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Rossinière.

Josué Henchoz

N^o 14.
Rittener Ruff, Cyprien.

Le neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-deux, à huit heures avant midi est né à l'Etivaz, aux Blanchettes,
Rittener Ruff, Cyprien, fils légitime
de Samuel David Rittener Ruff (Profession:) cordonnier,
de Châteaud'Oex, domicilié à l'Etivaz
et de Louise Lucie née Cottier,
de Rougemont.

Inscrit au présent registre le onze Octobre mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Samuel David Rittener Ruff, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Samuel David Rittener Ruff

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 15.
Wittwer, Marie
Louise.

Le quatre décembre mil huit cent quatre-vingt
deux, à sept heures avant midi est née
à l'Etivaz, aux Manriards,
Wittwer, Marie Louise, fille légitime
de Jean Christian Wittwer, (Profession:) cordonnier,
de Auserbirrmoos, (Berne) domicilié à l'Etivaz
et de Marie Louise née Cottier,
de Rougemont.

Inscrit au présent registre le sept décembre
mil huit cent quatre-vingt deux sur la déclaration de Jean Christian
Wittwer, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite:
Jean Christian Wittwer

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'officier d'état civil de Honoblingen Josue Henchoz
(Kurzenberg.)

1883.



N^o 1.
Roch, Marie Sophie.
Vu le 17 février 1883
p. b. Guffel
Berthoud v. os
Subst.

Le onze avril mil huit cent quatre-vingt
trois à huit heures avant midi est née
à l'Etivaz, aux Manriards,
Roch, Sophie Marie, fille légitime
de Roch, Louis Auguste, (Profession:) agriculteur,
de Châteaud'Or, domicilié à l'Etivaz
et de Merier, Sophie Louise,
de Châteaud'Or.

Inscrit au présent registre le douze avril
mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Louis Auguste
Roch, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite:
Louis Roch

L'officier de l'état civil:

Josue Henchoz

trois

No 2.
Turrian Louis Alfred.

Le vingt-quatre mai mil huit cent quatre-vingt
trois, à neuf heures avant midi est né
à l'Etivaz, Vers-la-Chapelle,
Turrian, Louis Alfred, fils légitime
de Turrian, Adolphe, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à l'Etivaz
et de Louise née Morier,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-sept mai
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Adolphe
Turrian, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

A. Turrian

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 3.
Eschler Emile.

Le quinze juin mil huit cent quatre-vingt
trois à dix heures après midi est né
à la Scierne-au-Chien,
Eschler, Emile, fils légitime
de Eschler, Christian, (Profession:) agriculteur,
de Oberwyll, (Berne) domicilié à la Scierne-au-Chien,
et de Marie Louise née Henchoz,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le dix-huit juin
mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Christian
Eschler, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Geoffroy Eschler

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil d'Oberwyll. Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 4.
Bonzon, David
Alexandre.

Le dix-sept juin mil huit cent quatre-vingt-trois, à dix heures et demie après midi est né à l'Etivaz, Sous-Charrière,
Bonzon, David Alexandre, fils légitime
de Bonzon, David Alexandre, (Profession:) agriculteur,
de Crmont-dessous, domicilié à l'Etivaz
et de Rosalie Lucie née Martin.
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le Dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de David Alexandre Bonzon, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite:

David Alexandre Bonzon et Martin

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessous, Josué Henchoz

N^o 5.
Farre, Elise
Adrienne.

Le deux juillet mil huit cent quatre-vingt-trois, à trois heures à midi est née à l'Etivaz, aux Bains,
Farre, Elise Adrienne, — fille légitime
de Farre, Louis David, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, — domicilié à l'Etivaz,
et de Elise Julie née Raymond,
de Château d'Oex.

Approuvé la radiation
d'un mot.
Josué Henchoz

Inscrit au présent registre le trois juillet mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Louis David Farre, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite:

Louis D. Farre

L'officier de l'état civil:

Josué Henchoz

No 6
Pilet, Henri David.

Le seize juillet mil huit cent quatre-vingt
trois, à deux heures après midi est né
à l'Etivaz, au Contour,
Pilet, Henri David, fils légitime
de Pilet Louis, (Profession:) ambergiste,
de Rossinière et Château d'Oex, domicilié à l'Etivaz
et de Emma née Lenoir,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le dix-huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Louis Pilet,
père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Pilet Louis

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière. Josué Henchoz

No 7
Mottier Louis Victor.

Le vingt août mil huit cent quatre-vingt
trois, à sept heures avant midi est né
à l'Etivaz, aux Feise-jours,
Mottier, Louis Victor, fils légitime
de Mottier, Aimé David, (Profession:) agriculteur,
de Orment-dessous, domicilié à l'Etivaz,
et de Sophie Elise née Morier,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-deux août
mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Christine Henriette
Mottier, née Grin, grand-mère de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Henriette Mottier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Orment-dessous. Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 8.
Henchoz Samuel
David.

Le vingt-neuf août — mil huit cent quatre-vingt-trois à dix heures — avant midi est né à l'Etivaz, Chez les Henchoz, Henchoz, Samuel David, fils légitime de Henchoz, Gabriel David, (Profession:) agriculteur, de Rossinière, — domicilié à l'Etivaz — et de Julie Oline née Henchoz, de Rossinière.

Inscrit au présent registre le trente-un août — mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Gabriel David Henchoz, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Gabriel Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière. Josué Henchoz

N° 9.
Perrod, Alice
Adrienne Emma.

Le six octobre — mil huit cent quatre-vingt-trois, à onze heures — après midi est née à l'Etivaz, aux Blanchettes, Perrod, Alice Adrienne Emma, fille légitime de Perrod, Louis Alexandre, (Profession:) journalier, de Ormont-dessous, domicilié à l'Etivaz — et de Catherine née Gehret, de Gessenay.

Inscrit au présent registre le huit octobre — mil huit cent quatre-vingt-trois, sur la déclaration de Emma Soumi, fille de Catherine Perrod, née Gehret.

Confirmé après lecture faite :

Emma Soumi.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessous. Josué Henchoz

No 10.
Henchoz, Esther.

Le deux novembre mil huit cent quatre-vingt
trois, à deux heures après midi est né e
à S'Etivaz, Chez-les-Henchoz,
Henchoz, Esther, fil le légitime
de Henchoz, David Alexis, (Profession:) agriculteur,
de Rossinière, domicilié à S'Etivaz
et de Marie Louise née Lenoir,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le trois novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois, sur la déclaration de David Alexis
Henchoz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

David Alexis Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière. Josué Henchoz

No 11.
Lude, Amy Louis.

Le seize novembre mil huit cent quatre-vingt
trois, à onze heures après midi est né —
à S'Etivaz, à la Schiaz,
Lude, Amy Louis, fil s légitime
de Lude, Marc, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à S'Etivaz,
et de Elise née Roch,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le dix-sept novembre,
mil huit cent quatre-vingt-trois, sur la déclaration de Marc Lude,
père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Marc Lude

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 12.
Pilet, John Louis.



Le numéro 12, à la page 62 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1883. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

31^e décembre 1886.

L'officier d'état civil de
L'Etivaz: Josue Henchoz

Nu le 22 Janvier 1884.

Aug. Cottier
Supr.

1884.

N^o 1.

Rittener Ruff
Mathilde.

Le seize décembre mil huit cent quatre-vingt-trois, à cinq heures avant midi est né à L'Etivaz, au Contour, Pilet, John Louis, fils légitime de Pilet, Jules Emmanuel, (Profession:) Licheron, de Rossinière et Château d'Ox domicilié à L'Etivaz et de Julie Hortense née Berdez, de Rossinière.

Inscrit au présent registre le dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Jules Emmanuel Pilet, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite:

Jules Pilet

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil de Rossinière: Josue Henchoz

Le vingt-trois janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre à dix heures avant midi est né à L'Etivaz, au Contour, Rittener Ruff, Mathilde, fille légitime de Rittener Ruff, Samuel David, (Profession:) cordonnier, de Château d'Ox, domicilié à L'Etivaz, et de Louise Lucie née Cottier, de Rougemont.

Inscrit au présent registre le vingt-cinq janvier, mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Samuel David Rittener Ruff, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite:

S^r David Rittener Ruff

L'officier de l'état civil:

Josue Henchoz

No 2.
Bertholet, Aloïs
Adrien.

Le deux février mil huit cent quatre-vingt-
quatre à trois heures avant midi est né
à l'Etivaz, au Contour,
Bertholet, Aloïs Adrien, fils légitime
de Bertholet, Henri François, (Profession:) bûcheron,
de Chessel, domicilié à l'Etivaz
et de Marie Rosalie née Rittener Ruff,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le cinq février
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Henri François
Bertholet, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Henri Bertholet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Villeneuve. Josué Henchoz

No 3.
Chabloz, Louise
Alice. +

Le treize mars mil huit cent quatre-vingt-
quatre, à sept heures et demie après midi est née
à l'Etivaz, aux Bornets,
Chabloz, Louise Alice — fille légitime
de Chabloz, Abram David, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à l'Etivaz,
et de Marie Sophie née Roch,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le quatorze mars
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Chabloz, Abram
David, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

David Chabloz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 4.

Bergmann, Paul
Louis.Le vingt-un mars mil huit cent quatre-vingt
quatre à deux heures après midi est né

à l'Etivaz, au Pagnier Quartier

Bergmann, Paul Louis, fils naturel

de Bergmann, Laure Philippine, (Profession:)

de Oberwyll, (Bane,) domiciliée à l'Etivaz.

et de

de

Inscrit au présent registre le vingt-deux mars

mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Jacob Bergmann,
grand-père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

Jacob Bergmann

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil de Oberwyll.

Josué Henchoz

N° 5

Raynaud, David

Le cinq avril mil huit cent quatre-vingt
quatre, à trois heures avant midi est né

à l'Etivaz, aux Kuittes,

Raynaud David, fils légitime

de Raynaud, Abram Jules, (Profession:) agriculteur,

de Château d'Oex, domicilié à l'Etivaz

et de Sophie née Lencir,

de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le sept avril

mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Raynaud, Abram
Jules, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite:

Jules Abram Raynaud

L'officier de l'état civil:

Josué Henchoz

N^o 6.
Lenoir Emma.

Le huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt
quatre à neuf heures _____ avant midi est née
à l'Etivaz, au Plan de Louge,
Lenoir, Emma, _____ fille légitime
de Lenoir, David Abram, _____ (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à l'Etivaz
et de Marie Louise née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le neuf mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de David Abram
Lenoir, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

David Lenoir Henchoz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 7.
Turrian Louis
Adolphe.

Le seize mai _____ mil huit cent quatre-vingt
quatre à neuf heures _____ après midi est né
à l'Etivaz, Vers-la-Chapelle,
Turrian, Louis Adolphe, _____ fils légitime
de Turrian, Adolphe, _____ (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à l'Etivaz
et de Louise née Monier,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le dix-sept mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Turrian,
Adolphe, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Adh Turrian

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 8.
Favre Adeline.

Le vingt-un mai, mil huit cent quatre-vingt-
quatre à trois heures après midi est née
à l'Etivaz, aux Martines,
Favre, Adeline, fille légitime
de Favre, Louis David, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à l'Etivaz
et de Elise Julie née Raymond,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-trois mai,
mil huit cent quatre-vingt-quatre, sur la déclaration de Favre, Louis
David, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis D. Favre

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N° 9.
Bonjour Louise
Bertha.

Le six juin mil huit cent quatre-vingt-
quatre à dix heures quarante-cinq minutes après midi est née
à Collondaz-Jour,
Bonjour, Louise Bertha, fille légitime
de Bonjour, François David Alexandre, (Profession:) agriculteur,
de Blonay, domicilié à Collondaz-Jour,
et de Sophie née Heer,
de Coinsins.

Inscrit au présent registre le huit juin
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de François David
Alexandre Bonjour, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

François Bonjour

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Blonay.

Josué Henchoz

No 10.
Bonzon, David
Alexandre.

Le quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt
quatre à six heures _____ après midi est né
à l'Étivaz, Sous. Charrière,
Bonzon, David Alexandre fils légitime
de Bonzon, David Alexandre, (Profession:) agriculteur,
de Ormont-dessous, domicilié à l'Étivaz,
et de Rosalie Lucie née Martin,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le six juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de David Alexandre
Bonzon, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

David Alexandre Bonzon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont
Dessous.

Josué Henchoz

No 11.
Roch, Paul
Henri.

Le seize juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre à huit heures _____ après midi est né
à l'Étivaz, aux Mannierds,
Roch, Paul Henri, fils légitime
de Roch, Louis Auguste, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à l'Étivaz
et de Morier, Sophie Louise,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le dix-sept juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Roch, Louis
Auguste, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Louis Roch

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 12.

Roch, Louise
Oline.

Le seize juillet mil huit cent quatre-vingt
quatre, à huit heures et demie après midi est née
à L'Étivaz, aux Manriards,
Roch, Louise Oline, fille légitime
de Roch, Louis Auguste, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Étivaz
et de Morier, Sophie Louise,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le Dieu-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatre, sur la déclaration de Roch, Louis
Auguste, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis Roch

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N° 13.

Gétaz, Marie
Elisa.

Le vingt-deux août mil huit cent quatre-vingt
quatre à onze heures après midi est née
à L'Étivaz, au Blansottet,
Gétaz, Marie Elisa, fille légitime
de Gétaz, Louis Jules, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Étivaz,
et de Marie Louise née Rosat,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-trois août
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Gétaz, Louis
Jules père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis Gétaz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 14.

Henchoz Samuel

Le vingt-quatre août — mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, à six heures — après midi est né —
 à L'Étivaz, Chez les Henchoz,
 Henchoz, Samuel, fils légitime —
 de Henchoz, Gabriel David, (Profession:) agriculteur,
 de Rossinière, — domicilié à L'Étivaz —
 et de Julie Oline née Henchoz,
 de Rossinière.

Inscrit au présent registre le vingt-sept août —
 mil huit cent quatre-vingt-quatre, sur la déclaration de Gabriel David
 Henchoz, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Gabriel Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière. Josué Henchoz

No 15.

Mottier, Clara Lucie

Le quatorze septembre — mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, à douze heures — après midi est née —
 à L'Étivaz, aux Teyse-jocurs,
 Mottier, Clara Lucie, fille légitime —
 de Mottier, Aimé David, (Profession:) agriculteur,
 de Ormont-dessous, domicilié à L'Étivaz —
 et de Sophie Elise née Morier,
 de Château d'Oca.

Inscrit au présent registre le quinze septembre —
 mil huit cent quatre-vingt-quatre, sur la déclaration de Lucie Mottier,
 tante de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Lucie Mottier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessous.

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 16.
Isoz, Sophie Adrienne.

Le seize septembre _____ mil huit cent quatre-vingt
quatre, à deux heures et demie avant midi est née
à L'Étivaz, au Pont,
Isoz, Sophie Adrienne, — fille légitime —
de Isoz, Louis Frédéric, — (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oca, domicilié à L'Étivaz
et de Palmyre Mathilde née Durgnat,
de Ormont-Bessous.

Inscrit au présent registre le dix-huit septembre,
mil huit cent quatre-vingt-quatre, sur la déclaration de Isoz, Louis
Frédéric, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis Isoz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N° 17.
Lottas, Olivier
Joseph.

Le vingt novembre _____ mil huit cent quatre-vingt
quatre à trois heures et demie après midi est né
à L'Étivaz, à la scierie du Chaven-de-Seron,
Lottas, Olivier Joseph, — fils légitime —
de Lottas, François Félicien, — (Profession:) scieur,
de Charmey, (Fribourg) domicilié à L'Étivaz
et de Marie Ernestine née de Grünigen,
de Gessenay.

Inscrit au présent registre le vingt-un novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Lottas, François
Félicien, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Félicien Lottas

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Charmey.

Josué Henchoz

No 18.

Rittener Ruff
Constant Emile.
Sourmi,
Constant Emile.

Le vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt
quatre à quatre heures midi est né
à l'Etivaz, au Devant,
Rittener Ruff, Constant Emile, fils naturel
de Rittener Ruff, Marie Elise, (Profession:) domestique,
de Châteaud'Oex, domicilié à l'Etivaz, fille
et de Louis Colin Rittener Ruff.

Inscrit au présent registre le vingt-six novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Marie Louise
Rittener Ruff, née Mottier, grand-mère de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

Marie Rittener Ruff

L'officier de l'état civil:

Josue Henchoz

Communiqué à la Justice de paix de
Châteaud'Oex.



No 19.

Mottier Elise.

Le premier décembre mil huit cent quatre-vingt
quatre à sept heures après midi est née
à l'Etivaz, Vers la Chapelle,
Mottier Elise, fille légitime
de Mottier David, (Profession:) agriculteur,
de Châteaud'Oex, domicilié à l'Etivaz
et de Julie Céline née Raynaud,
de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le trois décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de David Mottier,
père de cette fille.

Confirmé après lecture faite:

David Mottier

L'officier de l'état civil:

Josue Henchoz

Suivant communication de
l'officier d'état civil de Chateau
d'Oex, cet enfant a été légitimé
par le mariage subséquent de
ses parents, Sourmi Louis, cordonnier
de Hussenay et Rittener Ruff,
Marie Elise, de Châteaud'Oex;
l'acte de légitimation a été
dressé le jour du mariage, le
vingt-deux juillet, mil huit
cent quatre-vingt-cinq.
En conséquence, cet enfant
prend le nom de Sourmi
Constant Emile, fils légitime
des sus-nommés.
L'Etivaz, le vingt-trois juillet
mil huit cent quatre-vingt-cinq.
L'officier d'état civil:
Josue Henchoz.
Communiqué à l'état civil
de Hussenay.

Le numéro 19, à la page
72 est celui de la dernière
inscription faite pendant l'année
1884. Les deux doubles du
présent registre sont conformes.
Ce que nous certifions.
L'officier d'état civil de l'Etivaz:
31^e décembre 1884. Josue Henchoz



Un double a été remis à
l'autorité cantonale, le 18 février
1885, en exécution de l'article 2^e
de la loi.
L'officier d'état civil de l'Etivaz:
Josue Henchoz



Nu le 16 Février 1885:
Luy. Cottier
Préf.

Enregistré au Dép. de Justice & Police du Cant. de Vaud du 5 mai 1885. L'acte ci-dessus est
reconnu comme légitime sous le patronyme "Mottier" à l'exclusion de toute
autre orthographe. - L'officier d'état civil: 17/11/1885.

Registre des naissances A.

1885.

N^o 1.
Henchoz Isaac.

Le huit janvier ————— mil huit cent quatre-vingt
 cinq à dix heures et demie avant midi est né
 à L'Étivaz, Chez les Isoz,
 Henchoz, Isaac, ————— fils légitime
 de Henchoz, Henri Aimé (Profession:) agriculteur
 de Rossinière, ————— domicilié à L'Étivaz
 et de Elise Adrienne née Henchoz,
 de Rossinière.

Inscrit au présent registre le dix janvier
 mil huit cent quatre-vingt-cinq, sur la déclaration de Henchoz,
 Henri Aimé, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Aimé Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière.

Josué Henchoz

N^o 2.
Chablaix Alice
Hélène.

Le douze janvier ————— mil huit cent quatre-vingt
 cinq, à neuf heures et demie avant midi est née
 à L'Étivaz, aux Teyse-jouers,
 Chablaix, Alice Hélène, fille légitime
 de Chablaix, Auguste, ————— (Profession:) agriculteur,
 de Ormont-dessous, domicilié à L'Étivaz
 et de Marie Elisa née Nicolier,
 de Ormont-dessus.

Inscrit au présent registre le treize janvier,
 mil huit cent quatre-vingt-cinq, sur la déclaration de David Borloz,
 grand-oncle de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

David Borloz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessous.

Josué Henchoz

No 3.

Mollien, Paul
Emile.

Le vingt-deux janvier, — mil huit cent quatre-vingt-cinq, à dix heures quinze minutes avant midi est né à l'Étivaz, à la Sècherette, Mollien, Paul Emile, fils légitime de Mollien, Auguste, — (Profession:) gendarme, — de Ormont-dessus, domicilié à l'Étivaz et de Marie Anna née Haldy, de Gessenay.

Inscrit au présent registre le vingt-trois janvier, mil huit cent quatre-vingt-cinq, sur la déclaration de Mollien, Auguste, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Mollien Auguste

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessus. Josué Henchoz

No 4.

Rittener Ruff,
Marie Marguerite

Par acte de légitimation de ce jour, passé devant l'officier d'état civil soussigné, immédiatement après leur mariage, Ginier, Auguste Félix, Ormont-dessus et Ginier, Marie Sophie née Rittener Ruff ont reconnu que Rittener Ruff, Marie Marguerite, née le quinze février, mil huit cent quatre-vingt-cinq est leur enfant, légitimé par leur mariage.

En conséquence, l'enfant sus-nommé prend le nom de Ginier Marie Marguerite fille légitime de Ginier Auguste Félix et de Marie Sophie née Rittener Ruff, sa femme.
L'Étivaz 21^e février 1885
Josué Henchoz, officier d'état civil

Le quinze février — mil huit cent quatre-vingt-cinq, à minuit heure — midi est né à l'Étivaz, au Devant, Rittener Ruff, Marie Marguerite fille naturelle de Rittener Ruff, Marie Sophie, (Profession:) agriculteur, — de Châteaud'Oex, — domiciliée à l'Étivaz et de — de —

Inscrit au présent registre le seize février mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration de Ginier, Auguste Félix, fiancé de la mère.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Félix Ginier

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessus, et au détenteur du second double.

Registre des naissances A.

N^o 5.
Bertholet Sophie.

Le vingt-un mars, — mil huit cent quatre-vingt-cinq, à neuf heures — après midi est née
à l'Etivaz, aux Blanchettes,
Bertholet, Sophie, — fille légitime —
de Bertholet, Jules David Vincent, (Profession:) agriculteur,
de Rougemont, — domicilié à l'Etivaz, —
et de Anna née Schäfer, —
de Oberthal. —

Inscrit au présent registre le vingt-deux mars —
mil huit cent quatre-vingt-cinq, sur la déclaration de Bertholet,
Jules David Vincent, père de cette fille. —

Confirmé après lecture faite :

Jules Bertholet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Rougemont.

Josué Henchoz

N^o 6.
Favre, Aloïs.

Le sept juin — mil huit cent quatre-vingt-cinq, à cinq heures — après midi est né —
à l'Etivaz, aux Martines,
Favre, Aloïs, — fils légitime —
de Favre, Louis David, — (Profession:) agriculteur, —
de Château d'Oex, — domicilié à l'Etivaz, —
et de Elise Julie née Raymond, —
de Château d'Oex. —

Inscrit au présent registre le neuf juin —
mil huit cent quatre-vingt-cinq, sur la déclaration de Louis David
Favre, père de ce garçon. —

Confirmé après lecture faite :

Louis David Favre

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 7
Lude, Paul
Samuel.

Le treize juin, _____ mil huit cent quatre-vingt
cinq, à sept heures _____ après midi est né
à S'Etivaz, aux Blanchettes, _____
Lude, Paul Samuel, fils légitime _____
de Lude, Marc, _____ (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à S'Etivaz _____
et de Elise née Roch, _____
de Château d'Oex. _____

Inscrit au présent registre le quinze juin, _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq, sur la déclaration de Lude, Marc,
père de ce garçon. _____

Confirmé après lecture faite :

Marc Lude

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 8
Bertholet Edouard.

Le quatorze juin _____ mil huit cent quatre-vingt
cinq, à onze heures _____ après midi est né
à S'Etivaz, au Contour, _____
Bertholet, Edouard, _____ fils légitime _____
de Bertholet, Henri François, (Profession:) bûcheron,
de Chessel, _____ domicilié à S'Etivaz, _____
et de Marie Rosalie née Rittener Ruff, _____
de Château d'Oex. _____

Inscrit au présent registre le quinze juin _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq, sur la déclaration de Bertholet, Henri
François, père de ce garçon. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Bertholet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Villeneuve.

Josué Henchoz

N° 9.

Rittener Ruff, André.

Le trois juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq, à neuf heures trente minutes après midi est né à L'Etivaz, aux Blanchettes,
Rittener Ruff, André, fils légitime
 de Rittener Ruff, Samuel David, (Profession:) cerdennier,
 de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
 et de Louise Lucie née Cottier
 de Rougemont.

Inscrit au présent registre le cinq juillet
 mil huit cent quatre-vingt-cinq, sur la déclaration de Rittener Ruff, Samuel David, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

J^{ell} David Rittener Ruff

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N° 10.

Roch, Angèle Augusta.

Le quinze août mil huit cent quatre-vingt-cinq à quatre heures _____ après midi est née à L'Etivaz, aux Manriards,
Roch, Angèle Augusta, — fil légitime —
 de Roch, Louis Auguste, — (Profession:) agriculteur,
 de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
 et de Sophie Louise née Morier,
 de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le Dix-huit août
 mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration de Roch, Louis Auguste, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Auguste Roch

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 11.
Overney, Marie
Rose.

Le vingt-neuf août, — mil huit cent quatre-vingt-cinq, à une heure — avant midi est née
à L'Étivaz, à la scierie du Chavon-de-Seren, —
Overney, Marie Rose, — fille légitime —
de Overney, Joseph Emile, — (Profession:) scieur, —
de Charmey, (Fribourg) domicilié à L'Étivaz, —
et de Marie Colette née Sottas —
de Charmey.

Inscrit au présent registre le premier septembre —
mil huit cent quatre-vingt-cinq, sur la déclaration de Joseph Emile
Overney, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Emile Overney

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Charmey.

Josue Henchoz

N^o 12.
Henchoz, Marguerite

Le premier octobre, — mil huit cent quatre-vingt-cinq, à huit heures et demie avant midi est née
à L'Étivaz, Chez-les-Henchoz, —
Henchoz, Marguerite, — fille légitime —
de Henchoz, Gabriel David, (Profession:) agriculteur, —
de Rossinière, — domicilié à L'Étivaz, —
et de Julie Oline née Henchoz, —
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le trois octobre —
mil huit cent quatre-vingt-cinq, sur la déclaration de Gabriel David
Henchoz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Gabriel Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière.

Josue Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 13.
Chabloz, Samuel

Le vingt octobre _____ mil huit cent quatre-vingt
-cinq à dix heures _____ après midi est né
à l'Étivaz, à la Guerdaz,
Chabloz, Samuel, _____ fils légitime
de Chabloz, Louis, _____ (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, _____ domicilié à l'Étivaz,
et de Emilie née Müller, _____
de Boltigen.

Inscrit au présent registre le vingt-un octobre,
mil huit cent quatre-vingt-cinq, sur la déclaration de Chabloz Louis,
père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Chabloz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 14.
Henchoz, Ruth.

Le vingt-un octobre _____ mil huit cent quatre-vingt
-cinq, à onze heures _____ après midi est née
à l'Étivaz, Chez les Henchoz,
Henchoz, Ruth, _____ fille légitime
de Henchoz, David Alexis, (Profession:) agriculteur,
de Rossinière, _____ domicilié à l'Étivaz,
et de Marie Louise née Lenoir,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-deux octobre
mil huit cent quatre-vingt-cinq, sur la déclaration de Henchoz, David
Alexis, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

David Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière. Josué Henchoz

No 15.
Turrian, Alexis
David.

Le vingt-six octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq, à cinq heures et demie avant midi est né à l'Etivaz, Jus-la-Chapelle,
Turrian, Alexis David, fils légitime
de Turrian, Adolphe, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à l'Etivaz,
et de Louise née Morier,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq, sur la déclaration de Turrian, Adolphe père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Ad. Turrian

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 16.
Eschler, Alexis.

Le Dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, à une heure avant midi est né à la Scierne-au-Chien, L'écherette,
Eschler, Alexis, fils légitime
de Eschler, Christian, (Profession:) agriculteur,
de Obermyl, (Berne) domicilié à la Scierne-au-Chien,
et de Louise Marguerite née Henchoz,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le Dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, sur la déclaration de Christian Eschler père de ce garçon, confirmée par la signature de sa femme.

Confirmé après lecture faite :

Louise Eschler

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Obermyl.

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 17.
Sottas, Louise Marie

Le vingt-deux décembre, — mil huit cent quatre-vingt-cinq, à quatre heures et demie après midi est née à l'Etivaz, à la scierie du Chavon-de-Seron, — Sottas, Louise Marie, — fille légitime — de Sottas, François Felicien, — (Profession:) scieur, — de Charmey, (Fribourg) domicilié à l'Etivaz, — et de Marie Ernestine née de Grünigen, — de Gessenay. —

Inscrit au présent registre le vingt-quatre décembre, — mil huit cent quatre-vingt-cinq, sur la déclaration de François Felicien Sottas, père de cette fille. —

Confirmé après lecture faite :

Felicien Sottas

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Charmey.

Josue Henchoz

N^o 18.
Isoz, Louise Hélène.

Le vingt-sept décembre, — mil huit cent quatre-vingt-cinq, à six heures — avant midi est née à l'Etivaz, au Pont, — Isoz, Louise Hélène, — fille légitime — de Isoz, Louis Frédéric, — (Profession:) agriculteur, — de Châteaud'Oex, — domicilié à l'Etivaz, — et de Palmyre Mathilde née Durgnat, — de Ormont-dessous. —

Inscrit au présent registre le vingt-huit décembre, — mil huit cent quatre-vingt-cinq, sur la déclaration de Louis Frédéric Isoz, père de cette fille. —

Confirmé après lecture faite :

Isoz Louis Frédéric

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

Le numéro 18^e, à la page 81^e est celui de la dernière inscription faite pendant l'année 1885. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

L'officier d'état civil de l'Etivaz :

Josue Henchoz

Un double a été remis à l'autorité cantonale, le 16^e février 1886, en exécution de l'article 2^e de la loi.

L'officier d'état civil :

Josue Henchoz



Vu le 2^e février 1886.
Le Préfet du District du Pays d'Enhaut

Aug. Cottier



N^o 1.
Henchoz, Abram

Le neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-six, à neuf heures avant midi est né à S'Etivaz,

Henchoz, Abram, fils légitime de Henchoz, Louis Gabriel, (Profession:) agriculteur, de Rossinière, domicilié à S'Etivaz, et de Louise Elise née Müller, de Boltigen.

Inscrit au présent registre le onze janvier mil huit cent quatre-vingt-six, sur la déclaration de Louis Gabriel Henchoz, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Louis Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière.

Josué Henchoz

N^o 2.
Henchoz, Aimé
Josué.

Le Dix mars, mil huit cent quatre-vingt-six, à sept heures après midi est né à S'Etivaz, Chez les Isoz,

Henchoz, Aimé Josué, fils légitime de Henchoz, Henri Aimé, (Profession:) agriculteur, de Rossinière, domicilié à S'Etivaz, et de Elise Adrienne née Henchoz, de Rossinière.

Inscrit au présent registre le Douze mars mil huit cent quatre-vingt-six, sur la déclaration de Henri Aimé Henchoz, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Aimé Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière.

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 3.
Favre, Victor.

Le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-six, à six heures après midi est né
à L'Etivaz, aux Bains,
Favre, Victor, fils légitime
de Favre, Louis David, (Profession:) pionnier,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Elise Julie née Raymond,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-cinq mai,
mil huit cent quatre-vingt-six, sur la déclaration de Louis David
Favre, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Louis L. Favre

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N° 4
Chablaix Marie
Eveline

Le vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-
six à cinq heures et demie avant midi est née
à L'Etivaz aux Tige-jocurs
Chablaix Marie Eveline fille légitime
de Chablaix Auguste (Profession:) agriculteur
de Ormont-dessous domicilié à L'Etivaz
et de Marie Elisa née Nicolier
de Ormont-dessus.

Inscrit au présent registre le vingt-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de Hélène Nicolier
tante de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Hélène Nicolier

pt. L'officier de l'état civil :

communiqué à l'état civil d'Ormont-dessous

José Louis
suppléant

No 5.
Pilet Samuel
Ernest.

Le deux août ————— mil huit cent quatre vingt
six ————— à — trois — heures ————— avant midi est né —

à L'Etivaz —————

Pilet Samuel Ernest — fils légitime —

de Pilet Jules Emmanuel — (Profession:) — bûcheron —

de Rossinière et Château d'Or, domicilié à L'Etivaz —

et de Julie Hortense née Berdoz —

de Rossinière —

Inscrit au présent registre le deux août —

mil huit cent quatre vingt six — sur la déclaration de Jules —

Emmanuel Pilet père de cet enfant —

Confirmé après lecture faite :

Jules Pilet

pour L'officier de l'état civil :

communiqué à l'état civil de Rossinière Isoz Louis sup.

No 6.
Mottier Louisa

Le seize septembre, ————— mil huit cent quatre-
vingt-six à huit heures ————— après midi est née

à L'Etivaz, aux Teyse-jours, —

Mottier, Louisa, — fille légitime —

de Mottier, Aimé David, — (Profession:) — agriculteur, —

de Ormont-dessous, domicilié à L'Etivaz, —

et de Sophie Elise née Morier, —

de Château d'Or. —

Inscrit au présent registre le Dix-sept septembre, —

mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de Mottier, Aimé

David, grand-père de l'enfant. —

Confirmé après lecture faite :

Stissie Mottier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessous.

Josué Fleuchoz

Registre des naissances A.

No 7
Chabloz, Samuel
David.

Le douze novembre mil huit cent quatre-vingt-six, à neuf heures et demie après midi est né à l'Etivaz, aux Bornels, Chabloz, Samuel David, fils légitime de Chabloz Abram David, (Profession:) agriculteur, de Château d'Oex, domicilié à l'Etivaz, et de Marie Sophie née Roch, de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-six, sur la déclaration de Chabloz, Abram David, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite:

L'officier de l'état civil:

David Chabloz

Josué Henchoz

No 8
Sottas, Louis
François.

Le trois décembre mil huit cent quatre-vingt-six à onze heures après midi est né à l'Etivaz, à la scierie du Chaven-de-Seron, Sottas, Louis François, fils légitime de Sottas, François Félicien, (Profession:) scieur, de Charmey, (Fribourg) domicilié à l'Etivaz, et de Marie Ernestine née de Grünigen, de Gessenay.

Inscrit au présent registre le quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-six, sur la déclaration de Sottas, François Félicien, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite:

Félicien Sottas

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil de Charmey.

Josué Henchoz

Le numéro 8, à la page 85, est celui de la dernière inscription faite pendant l'année 1886. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Le 31^e décembre 1886.

L'officier d'état civil de l'Etivaz: Josué Henchoz



Un double a été envoyé à l'autorité compétente le 17^e janvier 1887, en exécution de la loi. Josué Henchoz



Nu le 16 février 1887

J. Cottier

1887.

N^o 1.
Mollien, Ida
Marie.

Le trois janvier, _____ mil huit cent quatre-vingt
-sept, à trois heures _____ après midi est née
à L'Etivaz, à la Léchurette, _____
Mollien, Ida Marie, fille légitime _____
de Mollien, Auguste, _____ (Profession:) gendarme,
de Ormont-dessus, domicilié à L'Etivaz, _____
et de Marie Anna née Haldy, _____
de Gessenay. _____

Inscrit au présent registre le cing janvier, _____
mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de Mollien, Auguste,
père de cette fille. _____

Confirmé après lecture faite :

Mollien Auguste

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont-
dessus.Josué Henchoz

N^o 2.
Isoz, Flora Emma.

Le seize janvier, _____ mil huit cent quatre-
vingt-sept, à _____ heure minuit et quart, _____ midi est née
à L'Etivaz, Chez les Isoz, _____
Isoz, Flora Emma, _____ fille légitime _____
de Louis David Isoz, _____ (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz, _____
et de Julie Emma née Chapalay, _____
de Château d'Oex. _____

Inscrit au présent registre le Dix-sept janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-sept, sur la déclaration de Louis David
Isoz, père de cette fille. _____

Confirmé après lecture faite :

David Isoz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 3.
Rittener Ruff
Augusta.

Le quinze janvier mil huit cent quatre-vingt-sept, à sept heures et demie après midi est née
à l'Étivaz, aux Blanchettes,
Rittener Ruff Augusta, fille légitime
de Rittener Ruff, Samuel David (Profession:) cordonnier,
de Château d'Oex, domicilié à l'Étivaz,
et de Louise Lucie née Cottier,
de Rougemont.

Inscrit au présent registre le Dix-huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de Samuel David
Rittener Ruff, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite:
S^r David Rittener Ruff

L'officier de l'état civil:
Josué Henchoz

N^o 4.
Ginggen, Clara

Le vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-sept, à six heures avant midi est née
à l'Étivaz, aux Bains,
Ginggen, Clara, fille légitime
de Ginggen, Jean Emile Alphense, (Profession:) menuisier,
de Zweisimmen (Berne) domicilié à l'Étivaz
et de Louise Amélie née Raymond,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le premier mars
mil huit cent quatre-vingt-sept, sur la déclaration de Jean Emile
Alphense Ginggen, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite:
J^{rs} E^{le} Alph. Ginggen

Communiqué à l'état civil de Zweisimmen.
L'officier de l'état civil:
Josué Henchoz

No 5.
Turrian, Henri
Albert.

Le cinq mars mil huit cent quatre-vingt-sept, à huit heures après midi est né à l'Etivaz, Vers-la-Chapelle,
Turrian, Henri Albert, fils légitime de Turrian, Adolphe, (Profession:) agriculteur, de Château d'Oca, domicilié à l'Etivaz, et de Louise née Morier, de Château d'Oca.

Inscrit au présent registre le sept mars mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de Turrian, Adolphe, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Ad. Turrian

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 6.
Henchoz, Rose.

Le onze mars mil huit cent quatre-vingt-sept, à une heure avant midi est née à l'Etivaz, Chez-les-Henchoz, Henchoz, Rose, fille légitime et posthume de Gabriel David Henchoz, (Profession:) agriculteur, de Rossinière, domicilié à l'Etivaz, et de Julie Oline née Henchoz, de Rossinière.

Inscrit au présent registre le douze mars mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de David Alexis Henchoz, oncle paternel de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

David Henchoz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Communiqué à l'état civil de Rossinière.

Registre des naissances A.

N° 7.
Saugy David.

Le trois avril, _____ mil huit cent quatre-vingt-sept, à huit heures _____ avant midi est né
à l'Étivaz, au Devant,
Saugy, David, _____ fils légitime _____
de Saugy, Louis Rodolphe, _____ (Profession:) agriculteur,
de Rougemont, _____ domicilié à l'Étivaz, _____
et de Elise née Isoz, _____
de Château d'Oex. _____

Inscrit au présent registre le cing avril, _____
mil huit cent quatre-vingt-sept, sur la déclaration de Louis Rodolphe Saugy, père de ce garçon. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Saugy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rougemont.Josué HenchozN° 8.
Mottier Vincent.

Le six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-sept, à trois heures _____ après midi est né
à l'Étivaz, Vers-la-Chapelle,
Mottier, Vincent, _____ fils légitime _____
de Mottier David, _____ (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, _____ domicilié à l'Étivaz, _____
et de Julie Céline née Raynaud, _____
de Château d'Oex. _____

Inscrit au présent registre le sept avril _____
mil huit cent quatre-vingt-sept, sur la déclaration de David Mottier, père de ce garçon. _____

Confirmé après lecture faite :

Mottier David

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 9.
Henchoz, Edouard,

Le huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-sept, à trois heures _____ après midi est né à l'Etivaz, Chez-les-Tsoz, _____
Henchoz, Edouard, _____ fils légitime _____
de Henchoz Henri Aimé, _____ (Profession:) agriculteur, _____
de Rossinière, _____ domicilié à l'Etivaz _____
et de Elise Adrienne née Henchoz, _____
de Rossinière. _____

Inscrit au présent registre le onze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-sept, sur la déclaration de Henchoz, Henri Aimé, père de ce garçon. _____

Confirmé après lecture faite :

Aimé Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière. _____

Josué Henchoz

No 10.
Favre, Alice.

Le trente mai _____ mil huit cent quatre-vingt-sept, à trois heures _____ après midi est née à l'Etivaz, au Contour, _____
Favre, Alice, _____ fille légitime _____
de Favre, Louis David, _____ (Profession:) pionnier, _____
de Château d'Oex, _____ domicilié à l'Etivaz, _____
et de Elise Julie née Raymond, _____
de Château d'Oex. _____

Inscrit au présent registre le premier juin, _____ mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de Louis David Favre, père de cette fille. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis D. Favre

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 11.
Bonzon, Julie Cécile.

Le cing juin mil huit cent quatre
vingt-sept, à onze heures après midi est née
à l'Etivaz, Sous-Charrière,
Bonzon, Julie Cécile, — fille légitime —
de Bonzon, David Alexandre, — (Profession:) agriculteur, —
de Ormont dessous, — domicilié à l'Etivaz, —
et de Rosalie Lucie née Martin, —
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le six juin
mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de David Alexandre
Bonzon, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Bonzon Alexandre

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessous.

Josue Henchoz

N^o 12.
Cottier, Aline Louise.

Le trente juillet, mil huit cent quatre-
vingt-sept, à dix heures après midi est née
à l'Etivaz, aux Blanchettes,
Cottier, Aline Louise, — fille naturelle —
de Susanne Marie Louise Cottier, (Profession:) domestique,
de Rougemont, — domiciliée à Genève; en passage
et de à l'Etivaz.
de

Inscrit au présent registre le premier août
mil huit cent quatre-vingt-sept, sur la déclaration de Samuel David
Rittener Ruff, beau-frère de Susanne Marie Louise Cottier.

Confirmé après lecture faite :

José David Rittener Ruff

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rougemont.

Josue Henchoz

No 13.
Henchoz, Eléonore.

Le treize août mil huit cent quatre-vingt-sept, à deux heures après midi est née
à l'Etivaz, au Devant,
Henchoz, Eléonore, fille légitime
de Henchoz, Louis Gabriel, (Profession:) agriculteur,
de Rossinière, domicilié à l'Etivaz,
et de Louise Elise née Müller,
de Beltigen.

Inscrit au présent registre le seize août
mil huit cent quatre-vingt-sept, sur la déclaration de Louis Gabriel
Henchoz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Rossinière.

Josué Henchoz

No 14.
Roch, Aline Bertha.

Le deux octobre mil huit cent quatre-vingt
-sept à neuf heures et demie après midi est née
à l'Etivaz, aux Manrieds,
Roch, Aline Bertha, fille légitime
de Roch, Louis Auguste, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à l'Etivaz,
et de Sophie Louise née Morier,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le cinq octobre
mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de Louis Auguste
Roch, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis Roch

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A. I

N^o 15.
Isoz Louis Frédéric
Alexis.

Le cing octobre mil huit cent quatre-vingt
sept, à neuf heures après midi est né
à L'Etivaz, au Pont,
Isoz Louis Frédéric Alexis, fils légitime
de Isoz Louis Frédéric, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Palmyre Mathilde née Durgnat,
de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le six octobre
mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de Louis Frédéric
Isoz, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Isoz Louis

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 16.
Henchoz David

Le vingt-six novembre, mil huit cent quatre-vingt
sept, à huit heures après midi est né
à L'Etivaz, Chez les Henchoz,
Henchoz David, fils légitime
de Henchoz David Alexis, (Profession:) agriculteur,
de Rossinière, domicilié à L'Etivaz,
et de Marié Louise née Lenoir,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-sept novembre,
mil huit cent quatre-vingt-sept, sur la déclaration de Henchoz David
Alexis, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

David Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Rossinière.

Josué Henchoz

No 17^e
Raymond, Marie.

Le vingt-un décembre, — mil huit cent quatre-vingt-sept à neuf heures — avant midi est née
à l'Etivaz, aux Bains,
Raymond, Marie, — fille naturelle —
de Raymond, Adèle Julie — (Profession:) agriculteur, —
de Château d'Oex, — domicilié à l'Etivaz, —
et de —

Le numéro 17^e, à la page 94^e, est celui de la dernière inscription faite pendant l'année 1887. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce qui nous certifie. L'officier d'état civil de l'Etivaz:
Josué Henchoz
Un double a été envoyé à l'autorité compétente pour l'exécution de la loi, le 7^e janvier 1888.

Inscrit au présent registre le vingt-trois décembre, — mil huit cent quatre-vingt-sept, sur la déclaration de Marie Louise Raymond, grand-mère de l'enfant. —

Confirmé après lecture faite :

Marie Raymond

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz



No 1.
Chapalay, Paul.

Le huit janvier — mil huit cent quatre-vingt-huit à neuf heures — avant midi est né
à l'Etivaz, au Paquier-Roud,
Chapalay, Paul, — fils légitime —
de Chapalay, Philippe Vincent, (Profession:) agriculteur, —
de Château d'Oex, — domicilié à l'Etivaz, —
et de Sophie Marguerite née Mottier, —
de Viment-dessous. —

Inscrit au présent registre le neuf janvier — mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de Chapalay, — Philippe Vincent, père de cet enfant. —

Confirmé après lecture faite :

Vincent Chapalay

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Au le 1^{er} Février 1888.
Le Préfet du District du Pays d'Enhaut



J. Mottier

Registre des naissances A.

N° 2.

Bertholet, Rose Marie

Le Dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt
huit, à dix heures après midi est né
à L'Etivaz, aux Blanchettes,
Bertholet, Rose Marie, — fil le légitime —
de Bertholet, Jules David Vincent, (Profession:) agriculteur,
de Rougemont, — domicilié à L'Etivaz,
et de Anna née Schäfer,
de Oberthal.

Inscrit au présent registre le Dix-neuf mars,
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de Jules David
Vincent & Bertholet, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite:
Jules Bertholet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Rougemont.

Josué Henchoz

N° 3^{er}

Sottas, Isidore
Marcelin.

Le Dix-sept avril, mil huit cent quatre-vingt
huit, à six heures avant midi est né
à L'Etivaz, Chez - les - Payros,
Sottas, Isidore Marcelin, fil s légitime —
de Sottas, François Félicien, (Profession:) sci eur,
de Charmey, (Fribourg) domicilié à L'Etivaz,
et de Marie Ernestine née de Grünigen,
de Gessenay.

Inscrit au présent registre le Dix-sept avril,
mil huit cent quatre-vingt-huit, sur la déclaration de Sottas, François
Félicien, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite:
Félicien Sottas

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Charmey.

Josué Henchoz

No 4.
Favre Louis.

Le vingt-quatre Juin, mil huit cent quatre-vingt
huit, à cinq heures après midi est né
à L'Etivaz, au Contour,
Favre, Louis, fil légitime
de Favre, Louis David, (Profession:) pionnier,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Elise Julie née Raymond,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-six Juin
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de Louis David
Favre, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Louis L. Favre

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 5.
Sourni, Louis
Aloïs.

Le trente-un Juillet, mil huit cent quatre-
vingt-huit, à sept heures et demie avant midi est né
à L'Etivaz, au Devant,
Sourni, Louis Aloïs, fils légitime
de Sourni, Louis, (Profession:) cordonnier,
de Gessenay, (Berne,) domicilié à Lyon,
et de Marie Elise née Rittener Ruff,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le deux Août
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de Marie Rittener
Ruff, née Mottier, grand-mère de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Marie Rittener Ruff.

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Communiqué à l'état civil de Gessenay.

Sur ordonnance du Dept de
Justice et Police du Cant. de Vaud
du 5 mai 1955, l'acte ci-contre
est rectifié en ce sens que
l'intéressé soit désigné sous le
patronyme "Sourni" à l'exclu-
sion de toute autre orthogra-
phe

Château-d'Oex le 17/1/1955



Officier d'état civil

Registre des naissances A.

N^o 6.
Mollien, Anna
Hélène.

Le vingt-trois Août — mil huit cent quatre-vingt
huit à dix heures — avant midi est née
à L'Étivaz, au Contour,
Mollien, Anna Hélène, — fille légitime —
de Mollien, Auguste, — (Profession:) gendarme, —
de Ormont-Dessus, — domicilié à L'Étivaz,
et de Marie Anna née Haldy,
de Gessenay.

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Août —
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de Mollien, Auguste,
père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Mollien

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil
d'Ormont-Dessus.

Josué Henchoz

N^o 7.
Bertholet, Paul
Alfred.
x

Le vingt-six Août, — mil huit cent quatre-vingt
huit, à dix heures — après midi est né —
à L'Étivaz, au Contour,
Bertholet, Paul Alfred, — fils légitime —
de Bertholet, Henri François, — (Profession:) bûcheron, —
de Chessel, — domicilié à L'Étivaz,
et de Marie Rosalie née Rittener Ruff,
de Château d'Os.

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Août —
mil huit cent quatre-vingt-huit, sur la déclaration de Bertholet,
Henri François, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Henri François Bertholet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Villeneuve.

Josué Henchoz

No 8.

Bonzon, Rose Adèle.

Le seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit, à sept heures après midi est née
à L'Etivaz, Sous-Charrière,
Bonzon, Rose Adèle, — fille légitime —
de Bonzon, David Alexandre, (Profession:) agriculteur,
de Ormont-dessous, domicilié à L'Etivaz,
et de Rosalie Lucie née Martin,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le Dix-huit Septembre,
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de Bonzon, David
Alexandre, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Bonzon Alexandre

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont-
dessous.

Josué Henchoz

No 9.

Turrian, Rose Marie

Le trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit, à dix heures et demie après midi est née
à L'Etivaz, Vers-la-Chapelle,
Turrian, Rose Marie, — fille légitime —
de Turrian, Adolphe, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Louise née Morier,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le quatre Octobre
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de Turrian Adolphe
père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

A. Turrian

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 10.
Rittener Ruff,
Lina Ida.

Le vingt-deux Octobre — mil huit cent quatre-vingt-huit, à dix heures — avant midi est née
à L'Étiar, aux Blanchettes,
Rittener Ruff, Lina Ida, — fille légitime —
de Rittener Ruff, Samuel David, (Profession:) cordonnier, —
de Château d'Oex, — domicilié à L'Étiar, —
et de Louise Lucie née Cottier, —
de Rougemont. —

Inscrit au présent registre le vingt-trois Octobre —
mil huit cent quatre-vingt-huit, sur la déclaration de Samuel David
Rittener Ruff, père de cette fille. —

Confirmé après lecture faite :

S^d David Rittener Ruff

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 11.
Ogney, Amélie
Paul Marguerite.
François.

Approuvé la rature
de deux mots en marge.
Josué Henchoz

Le vingt-six Novembre, — mil huit cent quatre-vingt-huit, à quatre heures — avant midi est né
à Collondaz-Jœur, Vallée de l'Hongrin,
Ogney, Paul François, — fils illégitime —
de Ogney, Amélie Marguerite, (Profession:) domestique,
de Ormont-dessous, — domiciliée à Collondaz-Jœur, —
et de commune de Château d'Oex. —
de —

Inscrit au présent registre le vingt-sept Novembre, —
mil huit cent quatre-vingt-huit, sur la déclaration de Marie Lucie
Borloy, née Ogney, tante de la mère de cet enfant. —

Confirmé après lecture faite :

Marie Lucie Borloy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont
Dessous.

Josué Henchoz

N^o 12.
Henchoz, Benjamin.

Le treize Décembre, _____ mil huit cent quatre-vingt
huit à une heure _____ après midi est né
à L'Etivaz, Chez-les-Isos,
Henchoz, Benjamin, — fils légitime —
de Henchoz, Henri Aimé, (Profession:) agriculteur,
de Rossinière, — domicilié à L'Etivaz,
et de Elise Adrienne née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le quinze Décembre, _____
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de Henri Aimé
Henchoz, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Aimé Henchoz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Communiqué à l'état civil de _____
Rossinière.

~~Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né _____
à _____
_____ fil _____
de _____ (Profession:) _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____~~

Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

Le numéro 12, à la page 100, est celui de la dernière inscription faite pendant l'année 1888. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Le que nous certifions.

Le 31^e Décembre 1888.
L'officier d'état civil de L'Etivaz: Josué Henchoz
Un double a été envoyé à l'autorité compétente, le 7 Janvier 1889, conformément à la loi.



N^o _____

Nu le 26 Janvier 1889.

Le Préfet du District du Pays d'Enhaut

A. Cottier



Registre des naissances A.

N° 1.
Chapalay Sophie
Alice.

Le sept Février mil huit cent quatre-vingt
neuf, à neuf heures avant midi est né
à l'Étivarz, aux Feysse-jouers,
Chapalay, Sophie Alice, — fille légitime —
de Chapalay, Philippe Vincent, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à l'Étivarz,
et de Sophie Marguerite née Mottier,
de Ormont-Dessous.

Inscrit au présent registre le huit Février
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Philippe
Vincent Chapalay, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Vincent Chapalay

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N° 2.
Ginggen Arthur.

Le vingt-huit Février, — mil huit cent quatre-vingt
neuf à six heures avant midi est né
à l'Étivarz, Sur Colet,
Ginggen, Arthur, — fils légitime —
de Ginggen Jean Emile Alphonse, (Profession:) menuisier,
de Zweisimmen, — domicilié à l'Étivarz,
et de Louise Amélie née Raymond,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le premier Mars,
mil huit cent quatre-vingt-neuf, sur la déclaration de Jean Emile
Alphonse Ginggen, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Emile Ginggen

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Communiqué à l'état civil de
Zweisimmen.

N^o 3.
Isoz, Bertha
Palmyre.

Le vingt-deux Avril, mil huit cent quatre-vingt-neuf, à huit heures après midi est née
à L'Etivaz, au Pont,
Isoz, Bertha Palmyre, fille légitime
de Isoz, Louis Frédéric, (Profession:) agriculteur,
de Châteaud'Or, domicilié à L'Etivaz,
et de Palmyre Mathilde, née Durgnat,
de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le vingt-trois Avril,
mil huit cent quatre-vingt-neuf, sur la déclaration de Louis Frédéric
Isoz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis Isoz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 4.
Borloz, Emile
Alexis.

Le quinze Mai, mil huit cent quatre-vingt-neuf, à onze heures après midi est né
à Collondaz-Jour, vallée de l'Hongrin,
Borloz, Emile Alexis, fils légitime
de Borloz, Vincent, dit Borlet, (Profession:) bûcheron,
de Ormont-dessous, domicilié à Collondaz-Jour,
et de Lucie née Oquey,
de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le seize Mai,
mil huit cent quatre-vingt-neuf, sur la déclaration de Vincent Borloz,
père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Vincent Borloz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Communiqué à l'état civil d'Ormont-
Dessous.

Registre des naissances A.

N^o 3.
Sottas Casimir
Louis.

Le deux juin mil huit cent quatre-
vingt-neuf, à une heure avant midi est né
à la Pertusaz, Vallée de l'Hongrin,
Sottas, Casimir Louis, — fils légitime —
de Sottas, François Felicien, (Profession:) sciour,
de Charmey, (Fribourg) domicilié à la Pertusaz, Château d'Oex,
et de Marie Ernestine née de Grünigen,
de Gessenay.

Inscrit au présent registre le treize juin
mil huit cent quatre-vingt-neuf, sur la déclaration de François
Felicien Sottas, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite:

Felicien Sottas

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil de Charmey.

Josué Henchoz

N^o 6.
Soumi, Alice.

Le Dix-huit juillet, mil huit cent quatre-
vingt-neuf, à Dix heures avant midi est née
à l'Etivaz, aux Bains,
Soumi, Alice, — fille légitime —
de Soumi, Louis, (Profession:) cordonnier,
de Gessenay, domicilié à Gessenay,
et de Marie Elise née Rittener Ruff,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le Dix-huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf, sur la déclaration de Louise Ginggen
qui a assisté à la naissance de cette fille.

Confirmé après lecture faite:

Louise Ginggen

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil de Gessenay.

Josué Henchoz

Par ordonnance du Dept de
Justice & Police du Ct de Vaud
du 5 mai 1855, l'acte ci-contre
est rectifié en ce sens que
l'intéressée soit désignée
sous le patronyme "Soumi"
à l'exclusion de toute autre
orthographe.

Château-d'Oex le 17/7/55

L'officier d'état-civil:



No 7.
Bertholet, Marguerite.

Le onze Août mil huit cent quatre-vingt-neuf, à sept heures avant midi est née à L'Etivaz, au Contour, Bertholet, Marguerite, fil le légitime de Henri Francois Bertholet, (Profession:) bûcheron, de Chessel, domicilié à L'Etivaz, et de Marie Rosalie née Pittener Ruff, de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le douze Août mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Henri Francois Bertholet, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Henri Bertholet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Villeneuve.

Josué Henchoz

No 8.
Favre, Louis.

Le deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf à deux heures avant midi est né à L'Etivaz, aux Bains, Favre, Louis, fils légitime de Louis David Favre, (Profession:) pionnier, de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz, et de Elise Julie née Raymond, de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, sur la déclaration de Louis David Favre, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis D. Favre

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 9.
Mollien, Auguste
Edmond.

Le Dieu-huit Septembre, mil huit cent quatre-vingt
-neuf, à onze heures et demie avant midi est né
à L'Etivaz, au Contour,
Mollien, Auguste Edmond, fils légitime
de Mollien, Auguste, (Profession:) aubergiste,
de Ormont-Dessus, domicilié à L'Etivaz,
et de Marie Anna née Haldy,
de Gessenay.

Inscrit au présent registre le Dieu-neuf Septembre,
mil huit cent quatre-vingt-neuf, sur la déclaration de Mollien,
Auguste, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite:

Auguste Mollien

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil d'Ormont-
Dessus.

Josué Henchoz

N^o 10.
Hertig, Paul
Edmond.

Le sept Décembre, mil huit cent quatre-vingt
-neuf, à _____ heure _____ midi est né
à L'Etivaz, aux Chargiaux,
Hertig, Paul Edmond, fils légitime
de Hertig, Auguste, (Profession:) voiturier,
de Oberhofen, (Berne) domicilié à L'Etivaz,
et de Julie Adèle née Raymond,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le neuf Décembre,
mil huit cent quatre-vingt-neuf, sur la déclaration de Hertig, Auguste,
père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite:

Auguste Hertig

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil d'Oberhofen.

Josué Henchoz

N^o 11.
Turrian, David
Samuel.

Le vingt-six Décembre, mil huit cent quatre-vingt-neuf, à neuf heures et demie après midi est né à L'Etivaz, Vers-la-Chapelle,
Turrian, David Samuel, fils légitime
de Turrian, Adolphe, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Louise née Morier,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-sept Décembre, mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Turrian, Adolphe, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

A. Turrian

L'officier de l'état civil :

Vu le 20 Janvier 1890
Le Préfet du Canton de Vaud

Josué Henchoz

J. Cottier

N^o 1.
Berthod, Esilda.

Le Dix Février, mil huit cent quatre-vingt-dix, à Dix heures après midi est né à L'Etivaz, au Devant,
Berthod, Esilda, fille légitime
de Berthod, Paul, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Louise Amélie née Favre,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le onze Février, mil huit cent quatre-vingt-dix, sur la déclaration de Berthod, Paul, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Paul Berthod

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

La N^o 11, à la page 106, est celui de la dernière inscription de l'année 1889. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce qui est sous certification.

L'Etivaz 31 Décembre 1889.

L'officier d'état civil :

Josué Henchoz

Un double a été envoyé à l'autorité compétente, conformément à la loi, le 7^e Janvier 1890.



1890.



Registre des naissances A.

N^o 2.
Henchoz, Berthe

Le vingt-cinq Mars, — mil huit cent quatre-vingt
dix, à huit heures — avant midi est née
à l'Etivaz, au Boura,
Henchoz, Berthe, — fille légitime —
de Henchoz, Josué, — (Profession:) agriculteur,
de Rossinière, — domicilié à l'Etivaz,
et de Louise Sophie née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le vingt-sept Mars,
mil huit cent quatre-vingt-dix, sur la déclaration de Josué Henchoz,
père de cette fille.

Confirmé après lecture faite:

Josué Henchoz

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil de Rossinière. Josué Henchoz

N^o 3
Rittener Ruff
Ferdinand.

Le dix Avril, — mil huit cent quatre-
vingt-dix, à cinq heures — avant midi est né
à l'Etivaz, aux Blanchettes,
Rittener Ruff, Ferdinand, — fils légitime —
de Rittener Ruff, Samuel David, (Profession:) cordonnier,
de Châteaudoux, — domicilié à l'Etivaz,
et de Louise Lucie née Cottier,
de Rougement.

Inscrit au présent registre le Douze Avril
mil huit cent quatre-vingt-dix, sur la déclaration de Samuel David
Rittener Ruff, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite:

José David Rittener Ruff

L'officier de l'état civil:

Josué Henchoz

No 4.
Henchoz, Rose
Emilie.

Le vingt-un Mai mil huit cent quatre-vingt
dix, à trois heures avant midi est née
à l'Etivaz, Chez les Isoz,
Henchoz, Rose Emilie, fille légitime
de Henchoz, Henri Aimé, (Profession:) agriculteur,
de Rossinière, domicilié à l'Etivaz,
et de Elise Adrienne née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Mai
mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration de Henri Aimé
Henchoz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Aimé Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière. Josué Henchoz

No 5.
Pilet, Laure
Clara.

Le dix-huit Juin mil huit cent quatre-
vingt-dix, à six heures après midi est née
à l'Etivaz, au Contour,
Pilet, Laure Clara, fille légitime
de Pilet, Jules Emmanuel, (Profession:) bûcheron,
de Rossinière et Châteauvieux domicilié à l'Etivaz,
et de Julie Hortense née Berdoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le vingt Juin
mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration de Jules Emmanuel
Pilet, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Jules Pilet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière, Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 6
 Roch, Constant.

x

Le trois Septembre mil huit cent quatre-vingt
-dix à huit heures après midi est né
 à Collondaz-Jœur, commune de Château d'Oex,
Roch, Constant, fils
 de Roch, Eugène David, (Profession:) agriculteur,
 de Château d'Oex, y domicilié à Collondaz, Jœur,
 et de Louisa Cécile née Mottier,
 de Ormont-Dessous.

Inscrit au présent registre le quatre Septembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration de Roch, Eugène
David, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite:

Eugène Roch

L'officier de l'état civil:

Josué Henchoz

N^o 7
 Mollien, Emile
 Gustave. x

Le trois Novembre mil huit cent quatre-
vingt-dix, à huit heures avant midi est né
 à L'Etivaz, au Contour,
Mollien, Emile Gustave, fils légitime
 de Mollien, Auguste, (Profession:) aubergiste,
 de Ormont-dessus, domicilié à L'Etivaz,
 et de Marie Anna née Haldy,
 de Gessenay.

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Novembre,
 mil huit cent quatre-vingt-dix, sur la déclaration de Mollien, Auguste,
père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite:

Auguste Mollien

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil d'Ormont-
Dessus.

Josué Henchoz

No 8^e
Hertig, Marguerite

Le vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-dix, à quatre heures après midi est née à l'Etivaz, aux Chargiaux, Hertig, Marguerite, fille légitime de Hertig, Auguste, (Profession:) voiturier, de Oberhofen, (Berne) domicilié à l'Etivaz, et de Julie Adèle née Raymond, de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration de Hertig, Auguste père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Hertig

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Oberhofen. Josué Henchoz

No 9^e
Chapalay, Eva Alice.

Le vingt-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix, à dix heures après midi est née à l'Etivaz, aux Blanchettes, Chapalay, Eva Alice, fille légitime de Chapalay, Jules Elisée, (Profession:) agriculteur, de Châteaud'Oex, domicilié à l'Etivaz, et de Sophie Alice née Henchoz, de Rossinière.

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration de Chapalay, Jules Elisée, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Eva Chapalay

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Le numéro 9^e, à la page 110^e est celui de la dernière inscription de l'année 1890. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

L'Etivaz 31^e Décembre 1890.

L'officier d'état civil :

Josué Henchoz

Un double a été envoyé à l'autorité compétente le 6^e Janvier 1891.



Au le 6 Février 1891.

Le Préfet du District du Pays d'Enhaut

L. Cottet



Registre des naissances A.

1891.

N^o 1.

Bertholet, Louise.

Le quatre Janvier, — mil huit cent quatre-vingt
- onze, à six heures — après midi est née
à L'Etivaz, aux Blanchettes, —
Bertholet, Louise, — fil le légitime —
de Jules David Vincent Bertholet, (Profession:) agriculteur,
de Rougement, — domicilié à L'Etivaz, —
et de Anna née Schäfer, —
de Oberthal. —

Inscrit au présent registre le sept Janvier —
mil huit cent quatre-vingt-onze — sur la déclaration de Jules David
Vincent Bertholet, père de cette fille. —

Confirmé après lecture faite :

Jules Bertholet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rougement. Josué Henchoz

N^o 2.

Henchoz Louise.

Le vingt-cinq Janvier, — mil huit cent quatre-vingt
- onze, à six heures — après midi est née
à L'Etivaz, au Boura, —
Henchoz, Louise, — fil le légitime et mort-née
de Henchoz, Josué, — (Profession:) agriculteur, —
de Rossinière, — domicilié à L'Etivaz, —
et de Louise Sophie née Henchoz, —
de Rossinière. —

Inscrit au présent registre le vingt-six Janvier —
mil huit cent quatre-vingt-onze, — sur la déclaration de Henchoz, Josué,
fils, père de cette fille. —

Confirmé après lecture faite :

Josué Henchoz.

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 3^e
Roch, Louisa Alice.

Le vingt-deux Février, — mil huit cent quatre-vingt
onze à deux heures — après midi est née
à L'Étivaz, aux Marris, —
Roch, Louisa Alice, — fille légitime —
de Roch, Louis Auguste, — (Profession:) agriculteur, —
de Château d'Oex, domicilié à L'Étivaz, —
et de Sophie Louise née Morier, —
de Château d'Oex. —

Inscrit au présent registre le vingt-trois Février, —
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Roch, Louis
Auguste, père de cette fille. —

Confirmé après lecture faite :

Louis Roch

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 4
Favre, Aline.

Le dix Mars, — mil huit cent quatre-vingt
onze, à dix heures et demie après midi est née
à L'Étivaz, aux Chargiaux, —
Favre, Aline, — fille légitime —
de Louis David Favre, — (Profession:) pionnier, —
de Château d'Oex, domicilié à L'Étivaz, —
et de Elise Julie née Raymond, —
de Château d'Oex. —

Inscrit au présent registre le onze Mars —
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Louis David
Favre, père de cette fille. —

Confirmé après lecture faite :

Louis L^e Favre

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 3.
Berthod, Henri.

Le seize Mars, ————— mil huit cent quatre-
vingt-onze à deux heures et demie avant midi est né
à L'Etivaz, au Devant, —————
Berthod, Henri, ————— fils légitime —————
de Berthod, Paul, ————— (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz, —————
et de Louise Amélie née Favre, —————
de Château d'Oex. —————

Inscrit au présent registre le dix-sept Mars, —————
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Paul Berthod,
père de ce garçon. —————

Confirmé après lecture faite :

Paul Berthod

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 4.
Isoz, Sylvie Elisa.

Le trente Mars, ————— mil huit cent quatre-vingt-
onze, à neuf heures et demie après midi est née
à L'Etivaz, au Pont, —————
Isoz, Sylvie Elisa, ————— fille légitime —————
de Isoz, Louis Frédéric, ————— (Profession:) agriculteur, —————
de Château d'Oex, ————— domicilié à L'Etivaz, —————
et de Palmyre Mathilde née Durgnat, —————
de Ormont - Dessous. —————

Inscrit au présent registre le premier Avril, —————
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Louis Frédéric
Isoz, municipal, père de cette fille. —————

Confirmé après lecture faite :

Louis Isoz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 7
Raymond, Cécile

Le sept Mai, mil huit cent quatre-vingt-onze, à neuf heures après midi est née à L'Etivaz, aux Bains, Raymond, Cécile, fille légitime de Raymond, Louis Aloïs, (Profession:) agriculteur, de Château d'Oca, domicilié à L'Etivaz, et de Marie Elise née Rittener Ruff, de Gessenay.

Inscrit au présent registre le huit Mai, mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Louis Aloïs Raymond, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis Raymond

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 8
Chablaix, Paul Benjamin.
x

Le Dix-neuf Mai, mil huit cent quatre-vingt-onze à deux heures et demie avant midi est né à L'Etivaz, aux Teysejoeurs, Chablaix, Paul Benjamin, fils légitime de Chablaix, Auguste, (Profession:) agriculteur, de Ormont-Dessous, domicilié à L'Etivaz, et de Marie Elise née Nicolier, de Ormont-Dessus.

Inscrit au présent registre le vingt-un Mai, mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Chablaix, Auguste, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Chablaix

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Communiqué à l'état civil d'Ormont-Dessous.

Registre des naissances A.

N^o 9.
Pilet, Marie
Thérèse.

Le premier Juin, — mil huit cent quatre-vingt-onze à quatre heures — avant midi est née
à L'Étivaz, Sous-les-Leyes,
Pilet, Marie Thérèse, — fille légitime —
de Pilet, Eugène Aloïs, — (Profession:) agriculteur,
de Château-d'Oex domicilié à L'Étivaz,
et de Marguerite Albertine née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le trois Juin,
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Pilet, Eugène
Aloïs, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Pilet

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 10.
Roch, Ida Louise.

Le vingt-cinq Juillet, — mil huit cent quatre-vingt-
onze à neuf heures — avant midi est née
à Collondaz-Joux, vallée de l'Hongrin,
Roch, Ida Louise, — fille légitime —
de Roch, Eugène David, — (Profession:) agriculteur,
de Château-d'Oex, — domicilié à Collondaz-Joux,
et de Louise Cécile née Mottier,
de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le vingt-huit Juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze, sur la déclaration de Roch, Eugène
David, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Eugène David Roch

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 11.
Lude, Louise
Amélie.

Le Douze Septembre mil huit cent quatre-vingt
onze à cinq heures avant midi est née
à L'Etivaz, au Devant,
Lude, Louise Amélie, — fille légitime —
de Louis Alexis Lude, — (Profession:) agriculteur, —
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Louise Amélie née Burnier,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le quatorze Septembre
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Louis Alexis
Lude, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Alexis Lude

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 12^e
Courvoisier, Jules
Alfred.
x

Le Dix Novembre mil huit cent quatre-
vingt-onze à cinq heures vingt-minutes après midi est né —
à L'Etivaz, au Contour,
Courvoisier, Jules Alfred, fils légitime —
de Courvoisier, Henri, — (Profession:) gendarme, —
de Chavannes-sur-le-Reyron, domicilié à L'Etivaz,
et de Louise Marie née Vallotton,
de Vallorbes.

Inscrit au présent registre le onze Novembre,
mil huit cent quatre-vingt-onze, sur la déclaration de Henri
Courvoisier, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Courvoisier gendarme

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Grancy.

Josué Henchoz

Registre des naissances A. 1

N° 13.

Mottier, Edouard
Henri.

Le vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-onze, à cinq heures avant midi est né à l'Etivaz, au Devant, Mottier, Edouard Henri, fils légitime de Mottier, Henri, (Profession:) agriculteur, de Château d'Oex, domicilié à l'Etivaz, et de Elise née Pilet, de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-onze, sur la déclaration de Mottier, Henri, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite:



Henri Mottier

L'officier de l'état civil:

Josué Henchoz

Le numéro 13, à la page 117, est celui de la dernière inscription faite pendant l'année 1891. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions l'Etivaz le 31 décembre 1891. Josué Henchoz. Un double a été envoyé à l'autorité compétente le 8 janvier 1892.

1892.

N° 1.

Henchoz, Abram
Josué.

Le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-douze, à quatre heures avant midi est né à l'Etivaz, au Boura, Henchoz, Abram Josué, fils légitime de Henchoz, Josué, fils, (Profession:) agriculteur, de Rossinière, domicilié à l'Etivaz, et de Louise Sophie née Henchoz, de Rossinière.

Inscrit au présent registre le onze janvier mil huit cent quatre-vingt-douze, sur la déclaration de Josué Henchoz, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite:

Josué Henchoz ps.

L'officier de l'état civil:

Josué Henchoz

Au le 23 Janvier 1892.

Le Préfet du District du P. l'Epba

Ay. Couv.



No 2.

Henchoz Marguerite
Adrienne.

Le vingt Mars mil huit cent quatre-vingt
-douze, à cinq heures après midi est née
à l'Etivaz, Chez-les-Isos,
Henchoz Marguerite Adrienne, fille légitime
de Henchoz Henri Aimé, (Profession:) agriculteur,
de Rossinière, domicilié à l'Etivaz,
et de Elise Adrienne née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le vingt-trois Mars
mil huit cent quatre-vingt-douze, sur la déclaration de Henri Aimé
Henchoz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Henchoz Aimé

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Rossinière.

Josué Henchoz

No 3^e

Pilet Eugène

Le quatorze Mai mil huit cent quatre-vingt
-douze, à trois heures après midi est né
à l'Etivaz, Sous-les-Loyes,
Pilet Eugène, fils légitime
de Pilet Eugène Aloïs, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oes, domicilié à l'Etivaz,
et de Marguerite Albertine née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le seize Mai,
mil huit cent quatre-vingt-douze, sur la déclaration de Pilet Eugène
Aloïs, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

E. Pilet.

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.!

N° 4.
Raymond, Alphonse.
décédé

Le quinze juin mil huit cent quatre-vingt-
deux, à sept heures et demie après midi est né
à L'Etivaz, aux Bains,
Raymond, Alphonse, fils légitime
de Raymond, Louis Aloïs, (Profession:) agriculteur,
de Château-d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Marie Elise née Rittener Ruff,
de Gessenay.

Inscrit au présent registre le Dix sept juin
mil huit cent quatre-vingt-deux, sur la déclaration de Louis Aloïs
Raymond, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Louis Raymond

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N° 5.
Mollien, Gustave
Armand.
décédé

Le neuf juillet, mil huit cent quatre-vingt-
deux, à neuf heures avant midi est né
à L'Etivaz, au Contour,
Mollien, Gustave Armand, fils légitime
de Mollien, Auguste, (Profession:) aubergiste,
de Ormont-dessus, domicilié à L'Etivaz,
et de Marie Anna née Haldy,
de Gessenay.

Inscrit au présent registre le onze juillet,
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Mollien, Auguste,
père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Mollien

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont-
dessus.

Josué Henchoz

No 6.
Pilet, Louise
Bertha. x

Le Deux Septembre — mil huit cent quatre-vingt-
douze, à trois heures — après midi est né
à L'Etivaz, Sur-Colet,
Pilet, Louise Bertha, fille légitime —
de Jules Emmanuel Pilet, (Profession:) bûcheron,
de Rossinière et Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Julie Hortense née Berdoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le cinq Septembre,
mil huit cent quatre-vingt-douze sur la déclaration de
Jules Emmanuel Pilet, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Jules Pilet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière. Josué Henchoz

No 7.
Roch, Robert
Henri.

Le quinze Septembre — mil huit cent quatre-vingt-
douze, à neuf heures — avant midi est né
à L'Etivaz, aux Marris,
Roch, Robert Henri, — fils légitime —
de Roch, Louis Auguste, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Sophie Louise née Morier,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le Dix-sept Septembre
mil huit cent quatre-vingt-douze sur la déclaration de Louis Auguste
Roch, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Roch

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 8^e
Favre, Elise.

Le Dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-
deux, à quatre heures après midi est née
 à L'Etivaz, aux Bains,
Favre, Elise, fil légitime
 de Louis David Favre, (Profession:) agriculteur,
 de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
 et de Elise Julie née Raymond,
 de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le Douze Octobre
 mil huit cent quatre-vingt-douze sur la déclaration de Louis David
Favre, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis D. Favre

L'officier de l'état civil :

Josué HenchozN^o 9^e
Saugy, Marie.

Le Douze Octobre, mil huit cent quatre-vingt-
deux, à Dix heures et demie après midi est née
 à L'Etivaz, au Contour,
Saugy, Marie, fil légitime, mort-née
 de Colin David Saugy, (Profession:) fromager,
 de Rougemont, domicilié à L'Etivaz,
 et de Sophie née Bertholet,
 de Rougemont.

Inscrit au présent registre le quatorze Octobre
 mil huit cent quatre-vingt-douze sur la déclaration de Colin David
Saugy, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Colin Saugy

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 10^e.
Raymond, Amy
Olivier.

Le trente Octobre, ————— mil huit cent quatre-vingt
-douze, à une heure et demie avant midi est né
à Collondaz Joer, vallée de l'Hongrin,
Raymond, Amy Olivier, fils légitime
de Raymond, Charles Olivier, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Ida Eugénie née Mottier,
de Ormont-Dessous.

Inscrit au présent registre le trente-un Octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze sur la déclaration de Raymond,
Charles Olivier, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Charles Raymond

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 11^e.
Turrian, Amy
David.

Le trente Octobre ————— mil huit cent quatre-
vingt-douze, à neuf heures vingt minutes après midi est né
à L'Etivaz, Vers-la-Chapelle,
Turrian, Amy David, fils légitime
de Turrian, Adolphe, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Eouise née Morier,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le trente-un Octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze, sur la déclaration de Turrian Adolphe,
père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Adolphe Turrian

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 12.
Chapalay, Joël
Elisée.

Le vingt Novembre mil huit cent quatre-vingt-
deux, à huit heures après midi est né
à L'Etivaz, aux Blanchettes,
Chapalay, Joël Elisée, fils légitime
de Chapalay, Jules Elisée, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Sophie Alice née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le vingt-un Novembre
mil huit cent quatre-vingt-douze sur la déclaration de Jules Elisée
Chapalay, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Elisée Chapalay.

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 13.
Roch, Ami Louis.
+

Le quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-
deux, à deux heures avant midi est né
à L'Etivaz, au Cloux-Toter,
Roch, Ami Louis, fils légitime
de Roch, Lucien Eugène, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Marie Elise née Mottier,
de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le cing Décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze sur la déclaration de Lucien Eugène
Roch, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Lucien Roch.

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Le numéro 13, à la page
123^c, est celui de la dernière
inscription faite pendant
l'année 1892. Les deux
doubles du présent registre
sont conformes. Ce qui nous
certifions.

Le 31^r Décembre 1892.

L'officier d'état civil
de L'Etivaz:
Josué Henchoz

Un double a été envoyé à
l'autorité supérieure, conformément
à la loi, le 6^r Janvier 1893.



Le 6 Janvier 1893,
Le Préfet du District du Pays d'Enhaut

J. Cochin

Manque dans le registre

Manque dans le registre

1893.

No 1^{er}
Henchoz Louise
Hélène.

Le quatre Février mil huit cent quatre-vingt
treize, à huit heures et demie après midi est née
à L'Etivaz, au Boura,
Henchoz, Louise Hélène, fille légitime
de Henchoz, Josué, (Profession:) agriculteur,
de Rossinière, domicilié à L'Etivaz,
et de Louise Sophie née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le six Février
mil huit cent quatre-vingt-treize, sur la déclaration de Josué Henchoz,
père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Josué Henchoz p.
fils.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Rossinière.

Josué Henchoz

No 2^e
Bertholet, Julia.

Le quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt
treize à cinq heures après midi est née
à L'Etivaz, aux Blanchettes,
Bertholet, Julia, fille légitime
de Jules David Vincent Bertholet (Profession:) agriculteur,
de Rougemont, domicilié à L'Etivaz,
et de Anna née Schäfer,
de Oberthal.

Inscrit au présent registre le quinze Mars
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Julie Bertholet,
grand-mère de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Julie Bertholet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rougemont.

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 3.
Rittener Ruff,
Adeline.

Le vingt-huit Avril — mil huit cent quatre-vingt
treize à trois heures — avant midi est née
à L'Etivaz
Rittener Ruff, Adeline, fil le légitime —
de Rittener Ruff, Samuel David, (Profession:) cordonnier,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Louise Lucie née Cottier,
de Rougemont.

Inscrit au présent registre le premier Mai —
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Samuel David
Rittener Ruff, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite:

J. D. Rittener Ruff

L'officier de l'état civil:

Josué Henchoz

N^o 4.
Favre, Jules
Félix.

Le douze Mai — mil huit cent quatre-
vingt-treize, à onze heures — avant midi est né
à L'Etivaz, à la scierie du Pissot,
Favre, Jules Félix, — fil le légitime —
de Favre, Jean David Frédéric, (Profession:) scieur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Marie née Tille,
de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le quinze Mai —
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Jean David
Frédéric Favre, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite:

Favre Jean David Frédéric

L'officier de l'état civil:

Josué Henchoz

No 5.
Henchoz, Edouard. +

Le vingt-quatre Mai, mil huit cent quatre-vingt-treize, à neuf heures avant midi est né
à l'Étiwas, Chez-les-Isos,
Henchoz, Edouard, fils légitime
de Henchoz, Henri Aimé, (Profession:) agriculteur,
de Rossinière, domicilié à l'Étiwas,
et de Elise Adrienne née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le vingt-sept Mai
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Henchoz,
Henri Aimé, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Aimé Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière. Josué Henchoz

No 6.
von Siebenthal
Lydia. +

Le vingt-trois Juin, mil huit cent quatre-vingt-treize, à onze heures après midi est née
à l'Étiwas, à la Mossetaz,
von Siebenthal, Lydia, fille légitime
de Jean Gottfried von Siebenthal (Profession:) agriculteur,
de Saanen (Berne) domicilié à l'Étiwas,
et de Catherine née Reichenbach,
de Gsteig.

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Juin
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Jean Gottfried
von Siebenthal, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Gottfried von Siebenthal

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Gessenay.

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 7.
Isoz, Sophie
Julia.

Le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-treize, à quatre heures et demie avant midi est née à l'Étivar, Chez-les-Isoz,
Isoz, Sophie Julia, fille légitime de Louis David Isoz, (Profession:) agriculteur, de Château d'Oex, domicilié à l'Étivar, et de Julie Emma née Chapalay, de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Louis David Isoz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

David Isoz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 8.
Cornaz, Rose
Alice.

Le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-treize à huit heures et demie avant midi est née à l'Étivar, au poste de gendarmerie,
Cornaz, Rose Alice, fille légitime de Charles Cornaz, (Profession:) gendarme, de Raouq, domicilié à l'Étivar, et de Ernestine née Prost, des Rousses, (France.)

Inscrit au présent registre le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Charles Cornaz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Cornaz Ch.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil
d'Arenches.

Josué Henchoz

No 9.
Pilet, Maurice.

Le vingt-neuf Juillet — mil huit cent quatre-vingt-treize, à sept heures — après midi est né —
à L'Étiwaz, Sous-les-Loyés, —
Pilet, Maurice, — fils légitime —
de Pilet, Eugène Aloïs, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Étiwaz, —
et de Marguerite Albertine née Flenchoz,
de Rossinière. —

Inscrit au présent registre le trente-un Juillet —
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Pilet, Eugène
Aloïs, père de ce garçon. —

Confirmé après lecture faite :

E. Pilet.

L'officier de l'état civil :

Josué Flenchoz

No 10.
Isoz, Frida.

Le neuf Septembre — mil huit cent quatre-vingt-treize à quatre heures et demie avant midi est née —
à L'Étiwaz, aux Bornels, —
Isoz, Frida, — fil le légitime —
de Isoz, Henri Adolphe, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Étiwaz, —
et de Sophie Rachel née Chabloz,
de Château d'Oex. —

Inscrit au présent registre le Dix Septembre —
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Isoz, Henri
Adolphe, père de cette fille. —

Confirmé après lecture faite :

Isoz Henri

L'officier de l'état civil :

Josué Flenchoz

Registre des naissances A.

N° 11
Henchoz, Louis
Gabriel.

Le vingt-six Décembre mil huit cent quatre-vingt-treize à onze heures trois quarts après midi est né à L'Etivaz, au Devant, Henchoz, Louis Gabriel, fils légitime de Louis Samuel Henchoz, (Profession:) agriculteur, de Rossinière, domicilié à L'Etivaz, et de Thérèse née Bonnet, de Archamps, (Haute-Savoie.)

Le numéro 11, à la page 131, est celui de la dernière inscription faite pendant l'année 1893. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Le greffier certifie.



L'Etivaz 31^e Décembre 1893.
L'officier d'état civil:
Josué Henchoz
Un double a été envoyé au Département à Lausanne, le 9 Janvier 1894.

Inscrit au présent registre le vingt-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Louis Samuel Henchoz, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite:

Louis Henchoz.

L'officier de l'état civil:

Josué Henchoz

1894.

Communiqué à l'état civil de Rossinière.

N° 1^{er}
Roch, Flora
Augusta. x

Le deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze à onze heures après midi est née à L'Etivaz, au Cloux-Ister, Roch, Flora Augusta, fille légitime de Lucien Eugène Roch, (Profession:) agriculteur, de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz, et de Marie Elise née Mottier, de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Lucien Eugène Roch, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite:

Lucien Roch

L'officier de l'état civil:

Josué Henchoz



Mule 2 février 1894
Le Préfet du District du Pays d'Enhaut

L. Comin

No 2.
Raymond, Julia

Le trois Février mil huit cent quatre-vingt
quatorze à une heure après midi est née
à L'Etivaz, aux Bains,
Raymond, Julia, fille légitime
de Raymond, Louis Aloïs, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Marie Elise née Rittener Ruff,
de Gessenay.

Inscrit au présent registre le quatre Février
mil huit cent quatre-vingt-quatorze, sur la déclaration de Louis Aloïs
Raymond, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis Raymond

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 3.
Raymond, Constant

Le dix-huit Février mil huit cent quatre-vingt
quatorze à cinq heures après midi est né
à L'Etivaz, aux Chargiaux,
Raymond, Constant, fils légitime
de Charles Olivier Raymond, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Ida Eugénie née Mottier,
de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le dix-neuf Février
mil huit cent quatre-vingt-quatorze, sur la déclaration de Charles
Olivier Raymond, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Charles Raymond

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 4.
Chapalay, Louis
Auguste.

Le vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-
quatorze, à deux heures avant midi est né
à L'Évraz, aux Blanchettes,
Chapalay, Louis Auguste, fils légitime
de Chapalay, Jules Elisée, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Évraz,
et de Sophie Alice née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Mars,
mil huit cent quatre-vingt-quatorze, sur la déclaration de Jules Elisée
Chapalay, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite:

Jules Chapalay

L'officier de l'état civil:

Josué Henchoz

N^o 5.
Henchoz.

Le vingt-trois Avril, mil huit cent quatre-vingt-
quatorze, à trois heures et demie avant midi est née
à L'Évraz, à l'Hôtel des Bains,
Henchoz, enfant mort-née, fille légitime
de Henchoz, Emile David, (Profession:) maître d'hôtel,
de Rossinière, domicilié à L'Évraz,
et de Cécile née Pilet,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-trois Avril,
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de David
Henchoz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite:

D. Henchoz Pilet

L'officier de l'état civil:

Josué Henchoz

No 6.
Pilet, Jules
Alfred.

Le via-sept Mai mil huit cent quatre-vingt
quatorze, à neuf heures avant midi est né
à L'Etivaz, Sur-Colet,
Pilet, Jules Alfred, — fils légitime —
de Jules Emmanuel Pilet, (Profession:) bûcheron,
de Rossinière et Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Julie Hortense née Berdoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le via-neuf Mai
mil huit cent quatre-vingt-quatorze, sur la déclaration de Jules Emmanuel
Pilet, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Jules Pilet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Rossinière.

Josué Henchoz

No 7.
Henchoz, Elisabeth.

Le vingt-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt
quatorze, à dix heures avant midi est née
à L'Etivaz, au Boura,
Henchoz, Elisabeth, — fille légitime —
de Josué Henchoz, (Profession:) agriculteur,
de Rossinière, domicilié à L'Etivaz,
et de Louise Sophie née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze, sur la déclaration de Josué Henchoz,
père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Josué Henchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Rossinière.

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 8^e
von Siebenthal
Ernst Gotthelf.

Le Dix-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-
quatorze, à deux heures avant midi est né
à L'Etivaz, à la Mossetan,
von Siebenthal, Ernst Gotthelf, fils légitime
de Christ von Siebenthal, (Profession:) agriculteur,
de Gessenay, (Berne) domicilié à L'Etivaz,
et de Elisabeth née Zörjen,
de Zweisimmen.

Inscrit au présent registre le Dix-huit Juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Christ von
Siebenthal, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Chr. v. Siebenthal.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Gessenay.

Josué Henchoz

N^o 9^e
Hertig, Hélène
Marguerite.

Le vingt-cinq Juillet, mil huit cent quatre-vingt-
quatorze, à cing heures et demie avant midi est née
à L'Etivaz, aux Bains,
Hertig, Hélène Marguerite, fille légitime
de Hertig, Auguste, (Profession:) voiturier,
de Oberhofen, (Berne) domicilié à Château d'Oex,
et de Julie Adèle née Raymond,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-six Juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Julie Raymond,
tante de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Julie Raymond

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Oberhofen.

Josué Henchoz

No 10.
Isoz, Susanne
Marcelle. x

Le quatre Août mil huit cent quatre-vingt
quatorze à neuf heures avant midi est née
à l'Étivar, au Pont,
Isoz, Susanne Marcelle, fille légitime
de Louis Frédéric Isoz, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à l'Étivar,
et de Palmyre Mathilde née Durgnat,
de Ormont-les-Bains.

Inscrit au présent registre le six Août
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Louis Frédéric
Isoz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Is. Isoz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 11.
Turrian, Charles
Auguste.

Le onze Août mil huit cent quatre-vingt
quatorze à dix heures avant midi est né
à l'Étivar, Vers-la-Chapelle,
Turrian, Charles Auguste, fils légitime
de Turrian Adolphe, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à l'Étivar,
et de Louise née Morier,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le Douze Août
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Turrian,
Adolphe, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Ad. Turrian

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 12.²
Pilet, Gustave.

Le vingt-un Août mil huit cent quatre-vingt
quatorze, à deux heures avant midi est né
à L'Etivaz, Sous-les-Loyes,
Pilet, Gustave, fils légitime
de Pilet Eugène, Alois, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Marguerite Albertine née Henchoz,
de Rossinière.

Approuvé l'adjonction
d'un mot à la cinquième ligne.
Josué Henchoz

Inscrit au présent registre le vingt-trois Août,
mil huit cent quatre-vingt-quatorze, sur la déclaration de Eugène Pilet,
père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

E. Pilet

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 13.²
Cornaz, Gustave.

Le vingt-trois Août mil huit cent quatre-vingt
quatorze, à huit heures avant midi est né
à L'Etivaz, au Contour,
Cornaz, Gustave, fils légitime
de Charles Cornaz, (Profession:) gendarme,
de Faoug, domicilié à L'Etivaz,
et de Ernestine née Prost,
des Rousses, (France.)

Par ordre du Département de jus-
tice & Police au Canton de Vaud, du
23 février 1938 l'inscription ci. contre est
rectifiée en ce sens que Gustave
Cornaz soit désigné comme étant
fils de Charles Nicolas Cornaz
et de Joséphine Emestine née
Prost.

Château d'Oex le 2 mars 1938
L'Officier d'Etat civil:



Inscrit au présent registre le vingt-cinq Août
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Charles
Cornaz, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Cornaz père

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Aranches.

Josué Henchoz

N^o 14
Favre Julia.

Le vingt-sept Octobre, mil huit cent quatre-vingt
quatorze, à deux heures _____ après midi est né e
à L'Etivaz, aux Bains,
Favre, Julia, fille légitime et posthume
de Favre, Louis David, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Elise Julie née Raymond,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Octobre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Elise Favre
née Raymond, mère de cette fille, confirmée par la signature
_____ de sa sœur, Adèle Hertig, née Raymond.

Confirmé après lecture faite :

Adèle Hertig

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

N^o 15
Bertholet Aimé.

Le vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt
quatorze, à _____ heure _____ midi est né
à L'Etivaz, aux Blanchettes,
Bertholet, Aimé, fils légitime
de Jules David Vincent Bertholet, (Profession:) agriculteur,
de Rougemont, domicilié à L'Etivaz
et de Anna née Schäfer,
de Oberthal.

Inscrit au présent registre le trente Octobre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Jules David
Vincent Bertholet, père de ce garçon,

Confirmé après lecture faite :

Jules David Vincent Bertholet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rougemont.

Josue Henchoz

Registre des naissances A.

N° 16:
Chablaix, Paul
Lucien.

Le six Décembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze, à six heures après midi est né
à Cuisson, commune de Château d'Oex,
Chablaix, Paul Lucien, fils légitime
de Chablaix, Charles Lucien, (Profession:) agriculteur,
de Ormont-dessous, domicilié à Cuisson, près Château d'Oex
et de Lydie Amélie née Mottier,
de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le neuf Décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Chablaix,
Charles Lucien, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite:

Charles Chablaix

L'officier de l'état civil:

Josué Herichoz

Communiqué à l'état civil d'Ormont-
dessus.

Le numéro 16, à la page
139, est celui de la dernière
inscription faite pendant l'année
1894. Les deux doubles de ce
registre sont conformes. Ce que
nous certifions.

L'Écrivain 31^e Décembre 1894

Josué Herichoz
off. d'état civil

Un double a été envoyé au
Département de Justice & Police
à Lausanne, le 3^e Janvier 1895.



N°

Nu le 12 février 1895



J. Omer

Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né _____
à _____
_____ fil _____
de _____ (Profession:) _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____

Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite:

L'officier de l'état civil:

No 1.
Isoz, Henri

Le trente-un Janvier, — mil huit cent quatre-vingt-
quinze à trois heures — avant midi est né —
à l'Etivaz, aux Bornels,
Isoz, Henri, — fils légitime —
de Isoz, Henri Adolphe, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à l'Etivaz,
et de Sophie Rachel, née Chabloz,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le premier Février
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Henri Adolphe
Isoz, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Isoz Henri

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 2.
Ramel, Alfred

Le seize Mars, — mil huit cent quatre-vingt-
quinze, à six heures — avant midi est né —
à l'Etivaz, au Devant,
Ramel, Alfred, — fils légitime —
de Ramel, Louis Constant, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à l'Etivaz,
et de Lucie née Favrod,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le seize Mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze, sur la déclaration de Louis Constant
Ramel, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Ramel

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 3.
Roch, Aimé Alexis.

Le treize Avril mil huit cent quatre-vingt
quinze, à dix heures avant midi est né
à L'Etivaz, au Cloua-Ister,
Roch, Aimé Alexis, fils légitime
de Lucien Eugène Roch, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oca, domicilié à L'Etivaz,
et de Marie Elise née Mottier,
de Ormont-dessus.

Inscrit au présent registre le quatorze Avril
mil huit cent quatre-vingt-quinze, sur la déclaration de Lucien Eugène
Roch, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Lucien Roch.

L'officier de l'état civil :

Josué HenchozN^o 4.
Raymond Julia

Le onze Mai mil huit cent quatre-vingt
quinze, à neuf heures après midi est née
à L'Etivaz, aux Bains,
Raymond, Julia, fille légitime
de Louis Alois Raymond, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oca, domicilié à L'Etivaz,
et de Marie Elise née Rittener Ruff,
de Gessonay.

Inscrit au présent registre le douze Mai
mil huit cent quatre-vingt-quinze, sur la déclaration de Louis Alois
Raymond, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis Raymond

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 5.
Henchoz, Susanne
Bettine.

Le vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze, à zéro heure dix minutes avant midi est né
à l'Etivaz, au Devant,
Henchoz, Susanne Bettine, fil le légitime
de Henchoz, Louis Samuel, (Profession:) agriculteur,
de Rossinière, domicilié à l'Etivaz,
et de Thérèse née Bonnet,
de Archamp, Haute-Savoie.

Inscrit au présent registre le vingt-deux juillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze, sur la déclaration de Louis Samuel
Henchoz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis Samuel Henchoz.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Rossinière.

Josué Henchoz

No 6.
Chabloz, Fernand
David.

Le vingt-deux juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze, à une heure avant midi est né
à l'Etivaz, aux Marris,
Chabloz, Fernand David, fil le légitime
de Chabloz, David, (Profession:) charpentier,
de Châteaud'Oex, domicilié à l'Etivaz,
et de Louisa Elise née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le vingt-trois juillet,
mil huit cent quatre-vingt-quinze, sur la déclaration de David Chabloz,
père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

David Chabloz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 7.
Isoz, Alice
Marcelle.

Le dieu Novembre mil huit cent quatre-vingt
quinze, à sept heures après midi est née
à L'Etivaz, au Pont,
Isoz, Alice Marcelle, fille légitime
de Isoz, Louis Frédéric, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Palmyre Mathilde née Durgnat,
de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le treize Novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Louis Frédéric
Isoz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Isoz Louis Frédéric

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 8.
Henchoz, Pierre
Emmanuel.

Le vingt Novembre mil huit cent quatre-vingt
quinze, à onze heures et quart avant midi est né
à L'Etivaz, à l'Hôtel des Bains,
Henchoz, Pierre Emmanuel, fils légitime
de Henchoz, Emile David, (Profession:) maître d'hôtel,
de Rossinière, domicilié à L'Etivaz,
et de Cécile née Pilet,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt deux Novembre,
mil huit cent quatre-vingt-quinze, sur la déclaration de Henchoz, Emile
David, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

D. Henchoz.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Rossinière.

Josué Henchoz

No 9.

Mollien, Rose Lina.

Le numéro 9, à la page 144, est la dernière inscription faite en 1895. Les deux doubles du registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Un double a été envoyé à l'autorité compétente conformément à la loi, le 6 Janvier 1896.

L'off. d'état civil:

Josué Henchoz



Date 24 Janvier 1896.

Le Préfet du District du Pays d'Enhaut

J. Loret



1896.

Le vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, à huit heures quarante minutes avant midi est né

à L'Eivaz, au Contour,

Mollien, Rose Lina, fil le légitime

de Mollien, Auguste, (Profession:) Aubergiste,

de Ormont-dessus, domicilié à L'Eivaz,

et de Marie Anna née Haldy,

de Gessenay.

Inscrit au présent registre le vingt-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze, sur la déclaration de Mollien, Auguste,

père de cette fille.

Confirmé après lecture faite:

Auguste Mollien

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessus.

Josué Henchoz

No 1.

Cornaz, Marguerite

Le quatre Février mil huit cent quatre-

vingt-seize, à deux heures après midi est née

à L'Eivaz, au Contour,

Cornaz, Marguerite, fil le légitime

de Charles Cornaz, (Profession:) gendarme,

de Haug, domicilié à L'Eivaz,

et de Ernestine née Prost,

des Rousses, (France.)

Inscrit au présent registre le sept Février,

mil huit cent quatre-vingt-seize, sur la déclaration de Charles Cornaz,

père de cette fille.

Confirmé après lecture faite:

Ch. Cornaz

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil d'Aranches.

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 2.
Hlenchoz, Marthe
Valérie.

Le vingt-huit Février mil huit cent quatre-vingt-seize, à onze heures et demie avant midi est née à L'Etivaz, au Boura,
Hlenchoz, Marthe Valérie, fille légitime de Josué Hlenchoz, (Profession:) agriculteur, de Rossinière, domicilié à L'Etivaz, et de Louise Sophie née Hlenchoz, de Rossinière.

Inscrit au présent registre le vingt-un Février, mil huit cent quatre-vingt-seize, sur la déclaration de Josué Hlenchoz fils, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Josué Hlenchoz.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière.

Josué Hlenchoz

N° 3.
Mottier, Julia
Louise.

Le deux Avril mil huit cent quatre-vingt-seize, à deux heures après midi est née à Château d'Oex, Collondaz-Joux, vallée de l'Hongrin,
Mottier, Julia Louise, fille légitime de Mottier, Constant Olivier, (Profession:) agriculteur, de Ormont-dessous, domicilié à Collondaz-Joux, et de Louise Eugénie née Ogney, de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le cinq Avril, mil huit cent quatre-vingt-seize, sur la déclaration de Ida Raymond, née Mottier, tante de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Ida Raymond

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont-Dessous.

Josué Hlenchoz

N^o 4.
Roch, Louis
Abram.

Le vingt-cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-seize, à dix heures avant midi est né à L'Étivaz, au Cloux-Toter,
Roch, Louis Abram, fils légitime de Lucien Eugène Roch, (Profession:) agriculteur, de Château d'Oex domicilié à L'Étivaz, et de Marie Elise née Mottier, de Ormont dessus.

Inscrit au présent registre le vingt-sept Mai, mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Lucien Eugène Roch, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Lucien Roch

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 5.
Ramel, Emma

Le vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-seize à deux heures avant midi est née à L'Étivaz, au Devant,
Ramel, Emma, fille légitime de Louis Constant Ramel (Profession:) agriculteur, de Château d'Oex, domicilié à L'Étivaz, et de Lucie née Favrod, de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Mai, mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Louis Constant Ramel, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis Ramel

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 6.
Chablaix, Ami
Robert.

Le sept Juin, ————— mil huit cent quatre-
vingt-seize à neuf heures et demie après midi est né
à l'Etivaz, aux Teyse-Jours, —————
Chablaix, Ami Robert, fils légitime —
de Chablaix, Auguste, ————— (Profession:) agriculteur,
de Ormont - Dessous, domicilié à l'Etivaz, —
et de Marie Elisa née Nicolier, —————
de Ormont - dessus. —————

Inscrit au présent registre le huit Juin —————
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Chablaix,
Auguste, père de ce garçon. —————

Confirmé après lecture faite :

Auguste Chablaix

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont
-Dessous.

Josué Henchoz

N^o 7.
Chapalay Eugène
Alphonse.

Le vingt-trois Juin ————— mil huit cent quatre-
vingt-seize à huit heures et demie après midi est né
à l'Etivaz, aux Blanchettes, —————
Chapalay, Eugène Alphonse, fils légitime —
de Jules Elisée Chapalay, ————— (Profession:) agriculteur,
de Châteaud'Oex, domicilié à l'Etivaz, —
et de Sophie Alice née Henchoz, —————
de Rossinière. —————

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Juin —————
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Jules Elisée
Chapalay, père de ce garçon. —————

Confirmé après lecture faite :

Elisa Chapalay

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 8.
Ogney, Louis Alexis.

Le vingt-huit Juillet, mil huit cent quatre-vingt-seize, à sept heures et quart après midi est né à L'Etivaz, au Moulin,
Ogney, Louis Alexis — fils légitime —
de Auguste Alexis Ogney, (Profession:) agriculteur,
de Ormont-dessous, domicilié à L'Etivaz,
et de Elise Emma née Kamel,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Juillet, mil huit cent quatre-vingt-seize, sur la déclaration de Auguste Alexis Ogney, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Ogney

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont-Dessous.

Josué Henchoz

No 9.
Mollien, Berthe Anna.

Le trente Novembre, mil huit cent quatre-vingt-seize, à dix heures après midi est née à L'Etivaz, au Contour,
Mollien, Berthe Anna, fille légitime —
de Mollien, Auguste, (Profession:) aubergiste,
de Ormont-dessus, domicilié à L'Etivaz,
et de Marie Anna née Haldy,
de Gessenay.

Inscrit au présent registre le premier Décembre, mil huit cent quatre-vingt-seize, sur la déclaration de Auguste Mollien, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Mollien

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont-Dessus.

Josué Henchoz

Le No 9, à la page 148, est la dernière inscription faite pendant l'année 1896. Les deux doubles de ce registre sont conformes à ce que nous certifions.

L'Etivaz 31^e Décembre 1896.

Josué Henchoz

Un double a été envoyé à l'autorité compétente le 7^e Janvier 1897.



Au le 13 février 1897.
Le Préfet du District de l'ay, l'Écheant

Ay. Corvax

Registre des naissances A.

N° 1.
Henchoz, Ernest.

Le vingt-quatre Janvier, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à trois heures avant midi est né
à L'Etivaz, au Devant,
Henchoz, Ernest, fils légitime
de Louis Samuel Henchoz, (Profession:) agriculteur,
de Rossinière, domicilié à L'Etivaz,
et de Thérèse née Bonnet,
de Archamp, (Haute-Savoie.)

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, sur la déclaration de Louis
Samuel Henchoz, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Louis Henchoz.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Rossinière.

Josué Henchoz

N° 2.
Pilet, Jeanne
Marguerite.

Le neuf Février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à _____ heure midi est née
à L'Etivaz, Sous-les-Eoyes,
Pilet, Jeanne Marguerite, fille légitime
de Pilet, Eugène Aloïs, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Marguerite Albertine née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le dix Février,
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, sur la déclaration de Pilet, Eugène,
père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

E. Pilet

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 3^e
Raymond, Paul.

Le dix-huit Mars, mil huit cent quatre-vingt
dix-sept, à huit heures avant midi est né
à L'Etivaz, aux Chargiaux,
Raymond, Paul, fils légitime
de Charles Olivier Raymond, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Ida Eugénie née Mottier,
de Ormont-Vessous.

Inscrit au présent registre le dix-neuf Mars,
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Charles Olivier
Raymond, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles Raymond

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 4.
Mottet, Odette
Juliane.

Le vingt-trois Mars, mil huit cent quatre-vingt
dix-sept à onze heures quarante minutes avant midi est née
à L'Etivaz, au Contour,
Mottet, Odette Juliane, fille légitime
de Mottet, Adrien Gustave, (Profession:) gendarme,
de Henniez, domicilié à L'Etivaz,
et de Lucie Léa née Paccard,
de Prévouloz.

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Mars,
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, sur la déclaration de Mottet, Gustave
Adrien Gustave père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Adrien Mottet

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Approuvé la radiation
de deux lettres à l'avant
dernière ligne.
Josué Henchoz

Communiqué à l'état civil de Granges.

Registre des naissances A.

N^o 5.
Bertholet, Jules
Aloïs.

Le vingt-neuf Avril, — mil huit cent quatre-vingt
dix-sept, à onze heures — avant midi est né —
à l'Etivaz, aux Blanchettes, —
Bertholet, Jules Aloïs, — fils légitime —
de Jules Vincent David Bertholet, (Profession:) agriculteur,
de Rougemont, — domicilié à l'Etivaz, —
et de Anna née Schäfer, —
de Oberthal, —

Inscrit au présent registre le deux Mai, —
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, sur la déclaration de Jules Vincent
David Bertholet, père de ce garçon, —

Confirmé après lecture faite :

Jules Vincent David Bertholet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rougemont. Josué Henchoz

N^o 6.
Tavernier, Paul
Alexis.

Le huit Août — mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept, à dix heures — après midi est né —
à l'Etivaz, aux Blanchettes, —
Tavernier, Paul Alexis, — fils légitime —
de Adolphe Constant Tavernier, (Profession:) agriculteur,
de Ormont-Dessous, — domicilié à Ormont-Dessous, —
et de Marie Sylvie née Mottier, —
de Ormont-Dessous, en séjour à l'Etivaz. —

Inscrit au présent registre le neuf Août —
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, sur la déclaration de Tavernier,
Adolphe Constant, père de ce garçon. —

Confirmé après lecture faite :

Constant Tavernier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont
Dessous. Josué Henchoz

No 7
Henchoz, Albert.

Le huit Août mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept, à cinq heures avant midi est né
à L'Etivaz, au Boura,
Henchoz, Albert, fils légitime
de Josué Henchoz, (Profession:) agriculteur,
de Rossinière, domicilié à L'Etivaz,
et de Louise Sophie née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le neuf Août
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, sur la déclaration de Josué Henchoz,
fils, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Josué Henchoz fils.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Rossinière.

Josué Henchoz

No 8.
Pera, Charles
Dominique.

Le vingt-deux Août mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept, à neuf heures avant midi est né
à L'Etivaz, Sous-les-Loyes,
Pera, Charles Dominique, fils légitime
de Pera, Charles Dominique Pierre, (Profession:) maçon,
de Vocagne, Val d'Aoste, Italie, domicilié à L'Etivaz,
et de Rosine, née Haldi, veuve Haldi Cujean,
de Arzier-le-Muids.

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Août
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, sur la déclaration de Charles Dominique
Pierre Pera, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Dominique Pera

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie cantonale.

Josué Henchoz

Approuvé la radiation d'un mot.
L'officier d'état civil:
Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 9^e
Mottier, Esther
Sophie.

Le dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept, à une heure après midi est née
à l'Etivaz, au Devant,
Mottier, Esther Sophie, fille légitime
de Mottier, Henri, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à l'Etivaz,
et de Elise née Pilet,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le onze Septembre,
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, sur la déclaration de Mottier,
Henri, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Henri Mottier

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

N^o 10^e
Ramel, Hélène
Lina.

Le onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept, à onze heures après midi est née
à l'Etivaz, au Devant,
Ramel, Hélène Lina, — fille légitime —
de Ramel, Louis Constant, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à l'Etivaz,
et de Lucie née Favrod,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le treize Septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, sur la déclaration de Louis Constant
Ramel, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Louis Ramel

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 11^e
Henchoz Germaine
Cécile,

Le deux-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt
dix-sept, à une heure après midi est née
à L'Etivaz, à l'Hôtel des Bains,
Henchoz, Germaine Cécile, fille légitime
de Henchoz, Emile David, (Profession:) maître d'hôtel,
de Rossinière, domicilié à L'Etivaz,
et de Cécile née Pilet,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt Septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, sur la déclaration de Emile David
Henchoz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

David Henchoz.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Rossinière.

Josué Henchoz

No 12^e
Favre, Louise
Adèle.

Le trente Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept, à quatre heures après midi est née
à L'Etivaz, au Devant,
Favre, Louise Adèle, fille légitime
de Jean David Frédéric Favre, (Profession:) sciour,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Marie née Tille
de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le Deux Octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Jean David
Frédéric Favre, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Jean Favre

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 13.
Chapalay Charles
Amy.

Le premier novembre mil huit cent quatre-vingt
dix-sept, à huit heures après midi est né
à L'Étivar, aux Blanchiettes,
Chapalay Charles Amy, fils légitime
de Jules Elisée Chapalay, (Profession:) agriculteur,
de Châteaud'Ceax, domicilié à L'Étivar,
et de Sophie Alice née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le Deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, sur la déclaration de Jules Elisée
Chapalay, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite:

Elisée Chapalay

L'officier de l'état civil:

Josué Henchoz

N° 14.
Bonzon Berthe
Marie.

Le Dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt
dix-sept, à neuf heures et demie avant midi est née
à L'Étivar, Sous Charrière,
Bonzon Berthe Marie, fille naturelle
de Louise Lucy Bonzon, (Profession:) agriculteur,
de Ormont-Dessous, domicilié à L'Étivar.
et de
de

Inscrit au présent registre le Dix-sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, sur la déclaration de Bonzon,
Alexandre, grand-père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

Bonzon Alexandre

L'officier de l'état civil:

Josué Henchoz

Communiqué à l'état civil d'Ormont-
Dessous et au juge de paix de
Châteaud'Ceax.

No 15.
Chabloz Eugène
Emile.

Le vingt-cinq novembre, mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept, à sept heures avant midi est né
à L'Etivaz, aux Marris,
Chabloz Eugène Emile, fils légitime
de David Chabloz, (Profession:) Charpentier,
de Châteaud'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Louisa Elise née Henchoz,
de Rossinière.

Le numéro 15, à la page 156,
est la dernière inscription faite
pendant l'année 1897. Les deux
doubles de ce registre sont conformes
ce que nous certifions.
L'Etivaz 31^e Décembre 1897.
Josué Henchoz

Inscrit au présent registre le vingt-six novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, sur la déclaration de David Chabloz,
père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

David Chabloz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

M. le 19 février 1898.
Le Préfet du District du Pays d'Enhaut
A. Cocart

No

~~Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né _____
à _____
de _____ fil _____
de _____ (Profession:) _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____~~

Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

1898.

N^o 1^{er}
Mottier, Ida Eugénie.

Le vingt-un Février, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à neuf heures avant midi est née à Collondaz-Jour, rière Château d'Oex, Mottier, Ida Eugénie, fil le légitime de Mottier, Constant Olivier, (Profession:) agriculteur, de Ormont-Dessous, domicilié à Collondaz-Jour, et de Louise Eugénie née Oquey, de Ormont-Dessous.

Inscrit au présent registre le vingt-deux Février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Ami Mottier, oncle de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

Ami Mottier

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil d'Ormont-Dessous.

Josué Henchoz

N^o 2^e
Isoz, Léona.

Le vingt-cinq Avril, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à cinq heures avant midi est née à L'Etivaz, au Pont, Isoz, Léona, fille légitime de Louis Frédéric Isoz, (Profession:) municipal, de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz, et de Palmyre Mathilde née Durgnat, de Ormont-Dessous.

Inscrit au présent registre le vingt-six Avril, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, sur la déclaration de Louis Frédéric Isoz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite:

Louis Isoz

L'officier de l'état civil:

Josué Henchoz

No 3.

Isoz, Rose Marie.

Le Dix Août mil huit cent quatre-vingt
dix-huit, à cinq heures et demie avant midi est née
 à L'Etivaz, aux Bernels,
Isoz, Rose Marie, — fille légitime —
 de Isoz, Henri Adolphe, — (Profession:) agriculteur,
 de Châteaud'Oex, domicilié à L'Etivaz, en séjour,
 et de Sophie Rachel née Chabloz,
 de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le Dix Août
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Henri Adolphe
Isoz, père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Henri Isoz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

No 4.

Ramel, Louis
Constant.

Le vingt-neuf Août mil huit cent quatre-vingt
dix-huit à onze heures avant midi est né —
 à L'Etivaz, au Devant, —
Ramel, Louis Constant, fils légitime —
 de Louis Constant Ramel, (Profession:) agriculteur,
 de Châteaud'Oex, domicilié à L'Etivaz,
 et de Lucie née Favrod,
 de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Août
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, sur la déclaration de Louis Constant
Ramel, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Louis Ramel

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N° 5.

Henchoz, Sophie

Le vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt
dix-huit, à deux heures avant midi est née
 à l'Etivaz, aux Martinis,
Henchoz, Sophie, fille légitime
 de Josué Henchoz, (Profession:) agriculteur,
 de Rossinière, domicilié à l'Etivaz,
 et de Louise Sophie née Henchoz,
 de Rossinière.

Inscrit au présent registre le six Septembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Josué Henchoz
père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Josué Henchoz p.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière.

Josué Henchoz

N° 6.

Berdoz, Berthe
Louise.

Le vingt-cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt
dix-huit à onze heures avant midi est née
 à l'Etivaz, Sous-Charrière,
Berdoz, Berthe Louise, fille légitime
 de Jules Henri Berdoz, (Profession:) agriculteur,
 de Rossinière, domicilié à l'Etivaz
 et de Henriette née Matthey,
 de Bretigny-sur-Morrens.

Inscrit au présent registre le six Octobre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Jules Berdoz
père de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Jules Berdoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rossinière.

Josué Henchoz

No 7.
Linder, David.

Le vingt-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à deux heures après midi est né
à l'Etivaz, au Blansottet,
Linder, David, — fils légitime
de Samuel Linder, — (Profession:) agriculteur,
de Reichenbach, Berne, domicilié à l'Etivaz,
et de Marie Elise née Rosat,
de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-huit Octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Samuel
Linder, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Samuel Linder

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Reichenbach.

Josué Henchoz

No 8.
Linder, Louis.

Le vingt-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à deux heures après midi est né
à l'Etivaz, au Blansottet,
Linder, Louis, — fils légitime
de Samuel Linder, — (Profession:) agriculteur,
de Reichenbach, Berne, domicilié à l'Etivaz,
et de Marie Elise née Rosat,
de Châteaud'Oex.

Inscrit au présent registre le vingt-huit Octobre,
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Samuel
Linder, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Samuel Linder

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Reichenbach.

Josué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 9.
Tavernier, Marie
Aline.

Le deux novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit, à dix heures après midi est née
à l'Etivaz, aux Blanchettes,
Tavernier, Marie Aline, fille légitime
de Adolphe Constant Tavernier, (Profession:) agriculteur,
de Ormont-Dessous, domicilié à Ormont-Dessous,
et de Marie Sylvie née Mottier,
de Ormont-Dessous, en séjour à l'Etivaz.

Inscrit au présent registre le trois novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Mottier,
Abram, oncle de cette fille.

Confirmé après lecture faite :

Abram Mottier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Ormont-
Dessous.

Josué Henchoz

N^o 10.
Chapalay, Elisée
Ami.

Le vingt-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit, à trois heures trois quarts après midi est né
à l'Etivaz, aux Blanchettes,
Chapalay, Elisée Ami, fils légitime
de Jules Elisée Chapalay, (Profession:) agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à l'Etivaz,
et de Sophie Alice née Henchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Elisée
Chapalay, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Elisée Chapalay

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Le N^o 10, à la page 161, est
la dernière inscription de l'année
1898. Les deux doubles du registre
sont conformes. Ce que nous certifions
l'Etivaz 31^r Décembre 1898.
Josué Henchoz

Un double a été envoyé à
l'autorité supérieure le 6^r Janvier
1899, conformément à la loi.



Stule 4 février 1899
Le Préfet du District du Pays d'Enhaut

J. Coquery

1899.

Registre des naissances A.

No 1^{er}

Mottier

Le trois Janvier mil huit cent quatre-vingt
dix-neuf à six heures avant midi est né
à l'Etivaz, aux Fysejoeurs,
Mottier, fils mort-né
de Mottier, Aimé David, (Profession:) agriculteur,
de Ormont-dessous, domicilié à l'Etivaz,
et de Marie Louise née Gétaz,
de Château d'Oex.

Inscrit au présent registre le trois Janvier,
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Mottier, Aimé
David, père de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Aimé Mottier

L'officier de l'état civil :

Josué HenchozNo 2^{er}Henchoz Gertrude

Le onze Mars, mil huit cent quatre-vingt
dix-neuf, à neuf heures avant midi est née
à l'Etivaz, au Devant,
Henchoz, Gertrude, fil le légitime
de Louis Samuel Henchoz, (Profession:) agriculteur,
de Rossinière, domicilié à l'Etivaz,
et de Thérèse née Bonnet,
de Archamp, Haute Savoie.

Inscrit au présent registre le quatorze Mars,
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Louis Samuel
Henchoz, père de cette fille

Confirmé après lecture faite :

Louis Henchoz Bonnet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de RossinièreJosué Henchoz

Registre des naissances A.

N^o 3.Pera, Emile
Henri.

Le seize Avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf, à onze heures avant midi est né
à L'Etivaz, Sous-les-Loyes,
Pera, Emile Henri, fils légitime
de Pera, Charles Dominique Pierre, (Profession:) maçon,
de Yecogne, Val d'Ossola, Italie domicilié à L'Etivaz,
et de Rosine née Haldi, veuve Cujean,
de Argier-le-Muids.

Inscrit au présent registre le dix-neuf Avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, sur la déclaration de Dominique
Pera, père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Pera Dominique

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie cantonale. Josué HlenchozN^o 4.Chabloz, Marcel
Clément.

Le six Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf, à onze heures et demie avant midi est né
à L'Etivaz, aux Marris,
Chabloz, Marcel Clément, fils légitime
de David Chabloz, (Profession:) charpentier,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Louisa Elise née Hlenchoz,
de Rossinière.

Inscrit au présent registre le sept Juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, sur la déclaration de David Chabloz,
père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

David Chabloz

L'officier de l'état civil :

Josué Hlenchoz

No 5
Bertholet, Louis
Adrien.

Le vingt-deux Juin, mil huit cent quatre-vingt
dix-neuf, à six heures après midi est né
à L'Etivaz, aux Blanchettes,
Bertholet, Louis Adrien, fils légitime
de Jules David Vincent Bertholet, (Profession:) agriculteur,
de Rougemont, domicilié à L'Etivaz,
et de Anna née Schäfer,
de Oberthal.

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Juin,
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, sur la déclaration de Jules Bertholet,
père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Jules David Vincent Bertholet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Rougemont.

Josué Henchoz

No 6
Favre, Ami
Robert.

Le dix-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt
dix-neuf, à six heures avant midi est né
à L'Etivaz, au Devant,
Favre, Ami Robert, fils légitime
de Jean David Frédéric Favre, (Profession:) scieur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
et de Marie née Tille,
de Ormont-dessous.

Inscrit au présent registre le dix-huit Juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Jean Favre,
père de ce garçon.

Confirmé après lecture faite :

Jean Favre Tille

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz